



PRIX COURANT



Fondé en 1887

MONTREAL, vendredi 24 août 1917

Vol. XXX No 34



ÉCOLE des Bénévoles COMMERCIALES
— de —
On peut imiter la Boîte,
MONTREAL
mais pas le Contenu
BIBLIOTHEQUE





Tenez les Meilleures Essences

On ne peut avoir l'attrait et le succès de la cuisine sans les meilleures essences. Les épices et les herbes aromatisées sont les éléments indispensables de la cuisine. Elles sont les éléments de la cuisine et de la pâtisserie. Elles sont les éléments de la cuisine et de la pâtisserie.

Essences Culinaires de Jonas



ESSENCES CULINAIRES DE JONAS

Henri Jonas & Cie.,

FABRICANTS,

MAISON FONDÉE EN 1870

173 à 177 rue St-Paul Ouest, - Montréal



VOTRE PROTECTION



UN TUYAU POUR LE MARCHÉ

Les Fraises au sirop épais de la D. C. plairont certainement à vos clients.

Nous sommes les personnes qui fournissons les Seaux PLEINS.

Nous nous servons de boîtes scellées hygiéniques, dorées et laquées.

Procurez-vous immédiatement ce dont vous avez besoin, car il y aura cette année la rareté habituelle à cause du retard de la saison.

Les ménagères n'auront guère de bénéfices à mettre en conserves les fraises coûtant 12c. la petite pinte et le sucre coûtant 9c. la livre.

Envoyez maintenant votre commande pour le genre seaux pleins.

Dominion Canners, Limited

Hamilton

Canada

Le Soda à Pâte "COW BRAND"

est toujours fiable, pur, uniforme

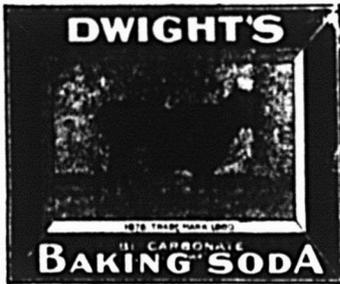
En raison de sa qualité fiable bien connue, de sa pureté absolue et de sa force le Soda Cow Brand est le grand favori de toutes les ménagères partout. Il se vend constamment et vous rapporte un bon profit

Achetez-en de votre marchand en gros.

CHURCH & DWIGHT

(LIMITED)

Manufacturiers, - - MONTREAL.



FAITS en CANADA



Les Faux-Cols et Chemises ARROW

sont les meilleurs qui puissent être manufacturés ce sont les produits de la fabrique de Saint-Jean, (P. Q.) Ce sont aussi les plus corrects comme modèles et ajustement et il n'en existe pas de plus durables.

Catalogue des modèles envoyé sur demande.

Cluett, Peabody & Co., Inc. Fabricants, Montreal

PRIX COURANT

Dans la liste qui suit sont comprises uniquement les marques spéciales de marchandises dont les maisons, indiquées en caractères noirs, ont l'agence ou la représentation directe au Canada ou que ces maisons manufacturent elles-mêmes. Les prix indiqués le sont d'après les derniers renseignements fournis par les agents, représentants ou manufacturiers eux-mêmes.

WALTER BAKER & CO., LTD.

Chocolat Premium, pains de 1/2 livre et de 1/4 livre, boîte de 12 livres, par livre0.37

Breakfast Cocoa, boîtes de 1-5, 1/4, 1/2, 1 et 5 livres0.41

Chocolat sucré, Caracas, 1/4 et 1/2 de liv., boîtes de 6 liv.0.33

Caracas Tablets Cartons de 5c, 40 cartons par boîte, la boîte .1.35

Caracas Tablets, cartons de 5c, 20 cartons par boîte, la boîte 0.70

Caracas Assortis 33 paquets par boîte, la boîte .1.20

Chocolat sucré, "Diamond", pain de 1-16 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.26

Chocolat sucré Cinquième, pains de 1-5 de livre, boîtes de 6 livres, la livre0.25

Cacao Falcon (pour soda chaud et froid) boîtes de 1, 4 et 10 livres, la livre0.36

Les prix ci-dessus sont F.O.B. Montréal.

BRODIE & HARVIE, LIMITED

Farines préparées de Brodie. La doz. "XXX" (Étiquette rouge) paquets de 3 livres2.90
Paquets de 6 livres5.70
Superb, paquets de 3 livres2.70
Paquets de 6 livres5.30
Crescent, paquets de 3 livres2.80
Paquets de 6 livres5.50
Buckwheat, paquets de 1 1/2 livre3 livres6 livres

Avoine roulée Perfection, la douzaine de paquets0.00
Pancake, paquets de 1 1/2 livre

Les caisses contenant 12 paquets de 6 livres ou de 2 douzaines de 3 livres. A 20 cents chaque.

La pleine valeur est remboursée pour caisses retournées complètes et en bon état seulement.

Pour les cartons contenant 1/2 douzaine de paquets de 6 livres, ou 1 douzaine de paquets de 3 livres, pas de frais.

Condition: argent comptant.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LTEE,

Montréal.

"PRIMUS"

Thé Noir Ceylan et Indien

Étiquette Rouge, paquets de 1 livre, c-s 30 livres, la livre0.45
— — — — — 1/2 livre, c-s 30 livres, la livre0.45
— — — — — 1/4 livre, c-s 30 livres, la livre0.46

Étiquette Argent, paquet de 1 livre, c-s 30 livres, la livre0.52
— — — — — 1/2 livre, c-s 30 livres, la livre0.52
— — — — — 1/4 livre, c-s 29 livres, la livre0.53

"PRIMUS"

Thé Vert Naturel, non coloré

Étiquette Rouge, paquets de 1 livre, c-s 30 livres, la livre0.45
— — — — — 1/2 livre, c-s 30 livres, la livre0.45
— — — — — 1/4 livre, c-s 29 1/4 livres, la livre0.46
Étiquette Argent, paquet de 1 livre, c-s 30 livres, la livre0.52
— — — — — 1/2 livre, c-s 30 livres, la livre0.52
— — — — — 1/4 livre, c-s 29 1/4 livres, la livre0.53

THE CANADA SAUCE AND VINEGAR CO.

Téléph. Adélaïde 3748.

519 rue King Ouest, Toronto.

LISTE DE PRIX No 12

SAUCE H.-G. (Qualité Supérieure)
15c la bouteille \$1.35 la douzaine
Dimenson hôtel, 20c, la bouteille, 1.75
En caisses de 4 douzaines.
SAUCE E.-P. (Epicurian)
20c la bouteille (carrée) \$1.80 la doz.
En caisses de 4 douzaines.

VINAIGRE TA-BELL (Table)

Préparé spécialement pour la table.
10c la bouteille.....\$0.95 la douz.
En caisse de 4 douzaines
Conditions: comptant, sans escompte.
Fret payé pour commandes de 10
caisses au moins pour n'importe quel
endroit du Canada.

CHURCH & DWIGHT

Cow Brand Baking Soda.



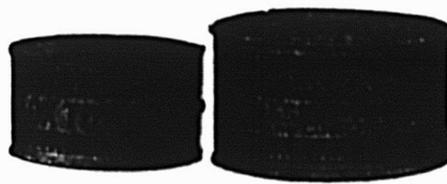
En boîtes seule-
ment.
Empaqueté com-
me suit:

Caisses de 96
paquets de 5
cents \$3.45
Caisse de 60 paquets de 1 livre.. \$3.45
— — 120 — de ½ livre.. 3.65
— — 30 — de 1 livre..
et 60 paquets mélangés, ½ livre. 3.55

W. CLARK, LIMITED,
Montréal.

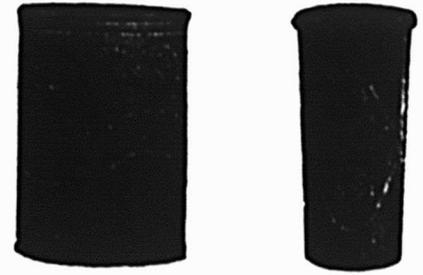
Conserves	La douz.
Corned Beef Compressé.....	½s. 2.90
— — — — —	1s. 4.25
— — — — —	2s. 9.00
— — — — —	6s. 34.75
— — — — —	14s. 75.00
Roast — — — — —	½s. 2.90
— — — — —	1s. 4.25
— — — — —	2s. 9.00
— — — — —	6s. 34.75
Boeuf bouilli — — — — —	1s. 4.25
— — — — —	2s. 9.00
— — — — —	6s. 34.75
Veau en gelée — — — — —	½s. 2.90
— — — — —	1s. 4.25
Fèves au lard, Sauce Chili, éti- quettes rouge et dorée, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine	0.95

do, 43 livres, 4 douzaines, la douz..1.25
do, grosses boîtes, 42 livres, 2 dou-
zaines, la douzaine .. 2.00
do, boîtes plates, 51 livres, 2 dou-
zaines, la douzaine .. 2.90
— À la Végétarienne, avec sauce
tomates, boîtes de 42 livres...2.00



— au lard, grandeur 1¼.....
Sauce Chili, la douzaine.....1.85
— Tomates, la douzaine .. 1.85
Sans sauce la douzaine .. 1.60
Pieds de cochons sans os... 1s. 3.50
— — — — — 2s. 8.00
Boeuf fumé en tranches, boîtes de
ferblanc... .. ½s. 2.25
— — — — — de ferblanc... 1s. 3.25
— — — — — pots en verre... ¼s.
— — — — — pots en verre... 1s.
— — — — — en verre .. ¼s.
Langue, jambon et pâté de veau
..... ½s. 1.95
Jambon et pâté de veau..... ½s. 1.95
Viandes en pots épicées, boîtes en
ferblanc, boeuf, jambon, langue
veau gibier .. ¼s. 0.65
— — — — — en ferblanc, boeuf.
Jambon, langue, veau, gibier. ½s. 1.30
— — — — — de verre, poulet, jam-
bon, langue .. ¼s.
Langues .. ½s.
— — — — — 1s.
— — — — — de boeuf, boîtes en fer-
blanc..... ½s. 3.75
— — — — — 1s. 7.00
— — — — — 1½s. 12.00
— — — — — 2s. 16.00

— en pots de verre... 1s.
— de boeuf pots de verre,
..... size 1½
— — — — — 2s.
Viande hachée en "tins" cache-
tées hermétiquement .. 1s. 2.70



— — — — — 2s. 3.80
— — — — — 3s. 4.90
— — — — — 4s. 6.75
— — — — — 5s. 10.30
Viande hachée.
En seaux de 25 livres 0.16
En cuves, 50 livres 0.16
Sous verre 3.25

KETCHUP AUX TOMATES

Bouteilles,
— 56" 16 — 3.50

BEURRE DE PEANUT

Beurre de Peanut, 16 " — ¼—2 1.22
— — — — — 24 " — ¼—2 1.70
— — — — — 17 " — 1—1 2.25
Boîtes carrées
Seaux 24 livres 0.24
— 10 — 0.25
— 5 — 0.27
Clark's Fluid Beef Cordial, bou-
teilles de 20 onces, 1 douzaine
par caisse, la douzaine 10.00



KLIM

**Le Lait Frais est un Pro-
blème pour tous vos clients**

En été le lait s'écoule rapidement à moins qu'il ne soit
protégé par des glacières dispendieuses et de la glace
dont le prix est élevé — à part le gâchis additionnel.

Parlez à vos clients de KLIM, le lait en poudre com-
mode, économique, propre et qui n'occasionne pas de gas-
pillage. KLIM est fait avec du lait qui a passé par l'é-
crèmeuse, est réduit en poudre et placé dans des boîtes
hygiéniques en ferblanc.

Canadian Milk Products, Limited

10-12 rue William, Toronto (Can.)

Bureau de Montréal: 10 ruelle Ste-Sophie

Un Bénéfice toute l'Année

Le Shredded Wheat est si nourrissant qu'il rem-
place les oeufs ou la viande; mais aucune autre
céréale ne peut remplacer le

Shredded Wheat



Toujours le même prix, toujours la même qualité
supérieure; de tous les aliments composés de cé-
réale, le plus propre, le plus pur et le plus nutri-
tif.

Et l'article qui se vend aussi constamment que ce-
lui-ci vous donne à la longue les meilleurs bénéfices.
Le Shredded Wheat est un article qui donne
des bénéfices d'un bout de l'année à l'autre.

Le Biscuit est empaqueté dans des boîtes
de sapin inodores qui peuvent être facile-
ment vendues 10 ou 15 cents, ce qui ajou-
te encore aux bénéfices de l'épicer.

"Fait en Canada"

The Canadian Shredded Wheat Co., Ltd.

Niagara Falls, Ont.

Bureau de Toronto: 49 rue Wellington-Est.

Fèves au lard, sauce tomate, étiquette bleue, caisse de 66 livres, 4 douzaines à la caisse, la douzaine	0.95
do., 43 liv., 4 douz., la douz.	1.25
Clark Fluid Beef Cordial, bout. de 10 onces, 2 douz. par caisse, la douz.	5.00
do., 42 liv., 2 douz., la douz.	2.00
do., boîtes plates, 51 liv., 2 douz., la douz.	2.90
do., grosses boîtes, 68 liv., 2 douz., la douz.	3.20
do., grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz.	10.25
do., grosses boîtes, 82 liv., ½ douz., la douz.	19.50

FEVES AU LARD

Etiquette rose, caisse de 66 liv., 4 douz., à la caisse, la douz.	0.85
do., 43 liv., 4 douz. à la caisse, la douz.	1.15
do., 42 liv., 2 douz. à la caisse, la douz.	1.75
do., boîtes plates, 51 liv., 2 douz., la douz.	2.45
do., grosses boîtes, 68 liv., 2 douz., la douz.	2.75
do., grosses boîtes, 96 liv., 1 douz., la douz.	9.00
do., grosses boîtes, 82 liv., ½ douz., la douz.	16.00
Pork & Beans, Tomato, 1½	1.85
Pork & Beans plain, 1½	1.60
Veau en gelée	2s. 9.00
Hachis de Corned Beef, 1½s.	2.00
— — — — —	1s. 2.50
— — — — —	2s. 4.50
Beefsteak et oignons	½s. 2.90
— — — — —	1s. 4.25
— — — — —	2s. 9.00
Saucisse de Cambridge	1s. 4.00
— — — — —	2s. 7.75
Pieds de cochons sans os, ½s.	2.00

Prix sujets à changements sans avis. Commandes prises par les agents sujettes à acceptation. (Produits du Canada).

E. W. GILLET COMPANY LIMITED

Toronto, Ont.



AVIS.—1. Les prix cotés dans cette liste sont pour marchandises aux points de distribution de gros dans Ontario et Québec, excepté là où des listes spéciales de prix élevés sont en vigueur, et ils sont sujets à varier sans avis.

Levain en Tablettes "Royal"

Caisse 36 paquets, à la caisse . . . 0.00

Poudre à Pâte "Magic"

Ne contient pas d'alun. La doz.

6 doz. de 5c.	\$0.65
4 doz. de 4 oz.	1.00
4 doz. de 6 oz.	1.45
4 doz. de 8 oz.	1.90
4 doz. de 12 oz.	2.40
2 doz. de 12 oz.	2.45
4 doz. de 1 lb.	2.85
2 doz. de 1 lb.	2.90
1 doz. de 2½ lbs.	7.25
½ doz. de 5 lbs.	12.95
2 doz. de 6 oz.	} À la
1 doz. de 12 oz.	
1 doz. de 16 oz.	8.15



Vendue en canistre seulement.

Remise spéciale de 5% accordée sur les commandes de 5 caisses et plus de la Poudre à Pâte "Magic".

LESSIVE PARFUMÉE DE GILLETT

La caisse

4 doz. à la caisse. 4.85
3 caisses 4.75
5 caisses ou plus 4.70

Soda "Magic"

la Cse

No. 1 caisse 60 paquets de 1 lb. . . . 3.45
5 caisses 3.40
No. 5, caisse de 100 ppts. de 10 oz. . 3.85
5 caisses 3.75

Bicarbonate de Soude supérieur de "Gillett"

Caque de 100 livres, par caque . . . 3.80
Barils de 400 livres, par baril . 10.15

Crème de Tartre "Gillett"

¼ lb. ppts. papier. La doz. (4 doz. à la caisse) 2.05
½ lb. paquets de papier (4 doz. à la caisse) 3.95
½ lb. Caisses avec couvercle vissé. (4 doz. à la caisse) 4.60

Par Caisse

2 doz ppts. ½ lb.	} (Assortis \$15.45
4 doz. ppts. ¼ lb.	
5 lbs. canistres carrées (½ douz.) la lb.	

dans la caisse 0.69½

10 lbs. caisses en bois 0.65
25 lbs. seaux en bois 0.64½
100 lbs. en barillets (baril ou plus) 60½
360 lbs. en barillets 0.59½



THE CANADA STARCH CO., LTD.

Manufacturier des Marques

Edwardsburg.

Empois de buanderie. La liv.	
Canada Laundry Starch (caisse de 40 livres)	0.10½
— White Gloss (caisse de 40 livres, paquets de 1 livre	0.11
Empois No. 1, Blanc ou Bleu, (caisses de 48 liv.), boîtes en carton de 3 livres	0.11½
Kegs No. 1 d'Empois Blanc No 1 (caisse de 100 livres)	0.11
Barils d'Empois Blanc No 1, (200 livres)	0.11
Edwardsburg Silver Gloss, paquets chromo de 1 liv., (30 livres)	0.12
Empois Silver Gloss (48 liv.), en bidons de 6 livres	0.13½
— — — — — (36 liv.)	
boîtes à coulisses de 6 livres	0.13½
Kegs Silver Gloss, gros cristaux (100 livres)	0.11½
Benson's Enamel (eau froide) (40 liv.), la caisse	3.50
Celluloid	
Caisse contenant 45 boîtes en carton, par caisse	4.80
Empois de cuisine.	
W. T. Benson's & Co's. Celebrated Prepared Corn (40 liv.)	0.12
Canada Pure Corn Starch (40 livres)	0.11
Farine de pomme de terre raffinée Casco, (20 liv.), paquets de 1 livre	0.15
(Boîte de 20 liv., ¼c. en plus, ex-	

cepté pour la farine de pomme de terre).

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Crown.

Par caisse

Jarres parfaitement cachetées, 3 livres, 1 douz., en caisse . . . 4.75
Boîtes de 2 liv., 2 doz., en caisse 5.15
Boîtes de 5 liv., 1 doz. en caisse. 5.50
— 10 liv., ¼ doz. en caisse . . . 5.25
— de 20 liv., ¼ doz., en caisse. 5.20
(Les boîtes de 5, 10 et 20 livres ont une anse en fil de fer).
Barils, environ 700 livres . . . 0.07½
Demi-Baril, environ 350 livres. 0.07½
Quart de baril, environ 175 liv. 0.08
Seaux en bois de 8 gals., 25 liv., chaque 2.65
— — — — — 3 gals., 38½ liv., chaque 3.75
— — — — — 5 gals., 65 liv., chaque 5.85

Sirop de Blé-d'Inde. Marque Lily White.

Par caisse

Boîtes de 2 livres, 2 douzaines. . . 5.65
Boîtes de 5 livres, 1 douzaine. . . . 6.00
Boîtes de 10 livres, ½ douzaine. . 5.75
Boîtes de 20 livres, ¼ douzaine . 5.70
(Les boîtes de 5, 10 et 50 livres ont une anse en fil de fer).

Fret payé pour 5 caisses de sirop ou 250 livres, pour 10 boîtes d'empois ou 10 boîtes assorties de sirop et d'empois jusqu'à toute station de chemin de fer dans les provinces de Québec et d'Ontario à l'est ou au sud du Sault Sainte-

Marie, Sudbury, North Bay et Mattawa et jusqu'à tous les ports des lacs pendant la saison de navigation.

Conditions, net 30 jours. Pas d'escompte pour paiement d'avance.

BORDEN MILK CO., LIMITED MONTREAL

Liste des prix pour l'est de Fort William, (cette dernière ville comprise), dans les provinces d'Ontario, de Québec et Maritimes.

LAIT CONDENSE

La caisse

Marque Eagle, 48 boîtes 8.25
— Reindeer, 48 boîtes 7.95
— Silver Cow, 48 boîtes. 7.40
— "Gold Seal" et "Purity", 48 boîtes 7.25
Marque Mayflower, 48 boîtes . . . 7.25
— "Challenger", "Clover", 48 boîtes 6.75



Lait Evaporé

Marques St-Charles, Jersey, Peerless, "Hotel", 24 boîtes . . . 6.15
"Tall", 48 boîtes 6.25
"Family", 48 boîtes . . . 5.50
"Small", 40 boîtes 2.60



CAFE CONDENSE

Marque Reindeer, "Grande", 24 boîtes 5.50
— — — — — "Petite", 48 boîtes. 5.80

HEINZ 57 VARIÉTÉS

Quand vous vendez les
57 Variétés
 de
PRODUITS ALIMENTAIRES PURS
 de
HEINZ

Vous donnez à vos clients des marchandises faites au Canada avec des Produits Canadiens par des Employés Canadiens.

H. J. HEINZ COMPANY
 Usine Canadienne: Leamington(Ontario)
 Entrepôts: Toronto et Montréal
 Fournisseur du gouvernement de Sa Majesté



The World's Best
 (LE MEILLEUR AU MONDE)

De tous les aliments purs faits ou vendus en Canada, il n'en existe aucun qui occupe dans l'estime de l'Épicier une meilleure place que le

Windsor Table Salt
Made in Canada
 (Sel de Table Windsor)

FAIT EN CANADA

Il a été durant des années le modèle de la pureté et il a toujours conservé sa réputation bien méritée de "Sel Canadien sans défaut."

THE CANADIAN SALT CO., LIMITED

— Regal, 24 boîtes 5.20
 Cacao Marque Reindeer — 5.50
 — 24 grandes boîtes 5.50
 — Marque Reindeer, petites boîtes 5.80
 Conditions: net, 30 jours.
 Lots de 5 boîtes et plus, fret payé jusqu'à 50 cents par cent. Le surplus sera marqué sur la facture.

HENRI JONAS & CIE

Montréal.

Pâtes Alimentaires "Bertrand"

	La lb.
Macaroni "Bertrand"	manquant
Vermicelle —	—
Sphaghetti —	—
Alphabets —	—
Nouilles —	—
Coquilles —	—
Petites Pâtes —	—
Extraits Culinaires "Jonas"	La doz.
1 oz. Plates Triple Concentré	0.88
2 oz. — — — — —	1.67
2 oz. Carrées — — — — —	2.00
4 oz. — — — — —	3.50
8 oz. — — — — —	6.60
16 oz. — — — — —	12.67
2 oz. Rondes Quintessences	2.09
2 1/2 oz. — — — — —	2.34
5 oz. — — — — —	4.00
8 oz. — — — — —	7.00
8 oz. Carrées Quintessences	7.00
4 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	4.00
8 oz. Carrées Quintessences, bouchons émeri	7.92
2 oz. Anchor Concentré.	1.05
4 oz. — — — — —	1.88
8 oz. — — — — —	3.17
16 oz. — — — — —	6.34
2 oz. Golden Star "Double Force"	0.84
4 oz. — — — — —	1.50
2 oz. — — — — —	2.84

16 oz. — — — — —	5.00
2 oz. Plates Solubles	0.84
4 oz. — — — — —	1.50
8 oz. — — — — —	2.34
16 oz. — — — — —	5.00
1 oz. London	0.55
2 oz. — — — — —	0.84
Extraits à la livre, de	\$1.10 à 4.00
— au gallon, de	7.00 à 25.00
Mêmes prix pour les extraits de tous fruits.	

Vernis à chaussures.

La doz.

Marque Froment, 1 doz. à la caisse	1.00
Marque Jonas, 1 doz. à la caisse	1.00
Vernis militaire à l'épreuve de l'eau.	\$2.50.

Moutarde Française "Jonas" La gr.

Pony 2 doz. à la caisse	10.00
Small 2 — — — — —	9.00
Medium 2 — — — — —	12.00
Large 2 — — — — —	manquant
Tumblers 2 — — — — —	"
Mugs 2 — — — — —	"
Nugget 2 — — — — —	"
Athenian 2 — — — — —	"
Gold Band Tu 2 — — — — —	"
No. 64 Jars 1 — — — — —	"
No. 65 — 1 — — — — —	22.80
No. 66 — 1 — — — — —	manquant
No. 67 — 1 — — — — —	"
No. 68 — 1 — — — — —	"
No. 69 — 1 — — — — —	"
Molasses Jugs 1 — — — — —	"
Jarres, 1/4 gal. 1 — — — — —	"
Jarres, 1/2 gal. 1 — — — — —	"

Poudre Limonade "Mesina" Jonas

Petites boîtes, 3 douzaines par caisse, à \$12.00 la grosse.
Grandes boîtes, 3 douzaines par caisse, à \$28.00 la grosse.

Sauce Worcestershire

"Perfection", 1/2 pt. à \$12.00 la grosse, 3 douzaines par caisse.
--

AGENCES



AGENCES

LAPORTE, MAR.

TIN LIMITEE

Eau de Vichy

Admirable crown.	50 Btles.	8.50 c-s
Neptune.	50 Btles	9.00 9.50 c-s

Limonade de Vichy

La Savoureuse	50 Btles	12.50 c-s
	100 1/2 Btles	15.00 c-s

Eau Minérale Naturelle

Ginger Ale et Soda Importés

Ginger Ale Trayder's—	
c-s doz., chop. 1.35 doz. (lège ou couronne)	
— 6 doz., 1/4 btl., doz.	1.25
Club Soda Trayder's—	
— doz., Splits, 1/4 btles — doz.	1.20
— 6 doz., chop	doz. 1.25

Extrait de Malt.

Miller de Milwaukee, cs 2 doz. 4.25 c-s
— — — — — Brl. 8 doz. 16.20 brl.

Lager Beer

Millier's High Life, Baril 10 doz., 15.00 Brl.
--

Bière Anglaise de Bass doz.

Johnson & Co. c-s 4 doz.	Btles 3.60
— — c-s 4 doz.	1/2 Btles 2.20
— — c-s 10 doz.	1/4 Btles 1.50

Thé du Japon

Marque Victoria, c-s 90 livres.	30 lb.
---	--------

Thés Noirs

Marque Victoria, tins de 30 et 50 lbs	52
Marque Princess, tins de 50 et 50 lbs	50

Les Aliments Préparés de CLARK



Vous assurent une qualité de premier ordre.

Fèves au Lard de CLARK

Bifteck aux Oignons
Saucisses de Cambridge
Beuf Salé

Roshil
English Brown
Pâtés de Viande
Hachis de Beuf Salé
Minced Collops
Soupes (assortiment complet)
Viandes en Conserve
Beuf Fumé en Tranches
Spaghetti Sauce Tomate
Sauce et Fromage
Langue, Jambon et Veau
Fluid Beef Cordial
Beurre de Peanut
Etc., Etc., Etc.



Les Bonnes Affaires sont toujours le résultat de la qualité

W. Clark Ltd - Montréal

Arthur Brodeur

MANUFACTURIER

D'EAUX GAZEUSES

Spécialités:

IRON BREW
GINGER ALE
CREAM SODA
LEMON SOUR
CHERRY CREAM
CHAMPAGNE KOLA

CIDRE CHAMPAGNE
CIDRE DE POMME
EAU MINÉRALE
FRAISE
ORANGE
SIPHON, ETC.

4 rue Harbour, TELEPHONE LASALLE 256

SAUCISSE DIONNE

TéL. Lasalle 92



Faite Exclusivement de

PORC FRAIS

La Meilleure Saucisse au Monde

Tenez-la en stock et ayez des clients satisfaits

DIONNE'S SAUSAGES
287 RUE ADAM, MAISONNEUVE

Les clients satisfaits sont le meilleur actif d'un commerce d'épicerie
Les préparations de Cacao et de Chocolat de BAKER



sont dignes de confiance; toujours d'une qualité uniformément supérieure. de vente facile, constantement en demande, ce sont les modèles des articles de leur genre.

Ils Donnent Toujours

Satisfaction

Registered Trade Mark

Faits en Canada par

Walter Baker & Co. Limited

Maison Fondée en 1780
MONTREAL (P.Q.) DORCHESTER (MASS)

UN BON VENDEUR

La Farine Préparée de Brodie

Voyez le Coupon des Epiciers dans chaque Carton.

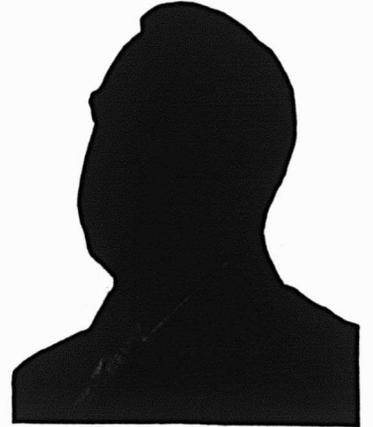
Brodie & Harvie, Limited,
Tél. Main 436. MONTREAL

LE COURRIER "LIT TOUT" DE LA PRESSE "RENSEIGNE SUR TOUT"

Ce qui est publié dans les JOURNAUX, REVUES & PUBLICATIONS de toute nature

Circulaires explicatives et Tarifs envoyés franco

CH. DEMOGEOT, Directeur
21, Boulevard Montmartre. PARIS (2e)



W. H. ESCOTT CO., LIMITED

COURTIERS EN EPICERIES EN GROS

AGENTS de MANUFACTURES ET MARCHANDS A COMMISSION

FONDEE EN 1907

Représentants de ACADIA SUGAR REFINING CO., WAGSTAFFE LIMITED, THOS. J. LIPTON, VAN CAMP PRODUCTS CO. ET AUTRES.

WINNIPEG — REGINA — SASKATOON — CALGARY — EDMONTON

Etes-vous représentés convenablement et d'une façon satisfaisante dans

L'OUEST DU CANADA?

Dans la négative veuillez nous envoyer un mot. Permettez-nous de vous causer de cette affaire.

Bureau Principal:
181-183 avenue Bannatyne, WINNIPEG.

SIROP DE GOUDRON ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX



Gros flacons.—En vente partout.

CIE. J. L. MATHIEU, Prop., SHERBROOKE P. Q.
Fabricant aussi les Poudres Nerveuses de Mathieu, le meilleur remède contre les maux de tête, la Névralgie et les Rhumes Fiévreux.

Les Allumettes les plus sûres que l'on puisse acheter ou que la Science puisse produire.

"SILENT 500S"

d'Eddy, s'éteignant d'elles-mêmes par un procédé chimique.

Ce sont les
Allumettes



Que vous
devriez vendre
à vos clients

Fait avec

de la Pure

M. L'EPICIER

Nous sommes maintenant
en pleine saison de préparation des conserves.
Conséquemment vos ventes de sucre seront con-
sidérables. Vous pouvez les doubler en fournissant
à vos clients le sucre Extra Granulé "St. Lawrence
Red Diamond."

Insistez pour que votre marchand en gros vous four-
nisse le "Red Diamond". Fabriqué par la
**ST. LAWRENCE SUGAR REFIN-
RIES, LTD.,**
Montréal.

Canne

à Sucre



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 4 douz.	3.60
Citron — 2 —	1.80
Orange — 2 —	1.80
Framboise — 2 —	1.80
Fraise — 2 —	1.80
Chocolat — 2 —	1.80
Pêche — 2 —	1.80
Cerise — 2 —	1.80
Vanille — 2 —	1.80

Poids, caisse de 4 douz., 15 liv., caisse de 2 douz., 8 livres.

Tarif de fret, 2e classe.



Fait en Canada

Caisse assortie, contenant 2 douz.	2.50
Chocolat, — —	2.50
Vanille, — —	2.50
Fraise, — —	2.50
Citron — —	2.50
Sans essence — —	2.50

Poids par caisse, 11 liv. Tarif de fret, 2e classe.

THE C. H. CATELLI CO., LIMITED

201 rue Bellechasse, Montréal

Téléph. St. Louis 871-62

Macaroni au lait de
Catelli

Le meilleur produit de la fabrique

Macaroni	} Par caisse contenant chacune 30 paquets \$3.00
Vermicelle	
Spaghetti	
"Ready Cut"	
Alphabets	
Etoiles	
Animaux	

La marque ci-dessus est mise en pa-
quets seulement et est l'objet d'une
publicité dans les journaux quotidiens,
les magazines et par les affiches.

MARQUE SPINELLI

Macaroni, Vermicelle, Spaghetti,	} \$2.85
30 paquets à la caisse	
en boîtes et non empaquetées, 30	
livres par caisse	2.70
En boîtes, non empaquetées, 10 li-	} 0.90
vres par caisse	
En boîtes, non empaquetées, 5 li-	} 0.50
vres par caisse	

MARQUE HIRONDELLE

Macaroni	} Par caisse contenant chacune 30 paquets \$3.00
Vermicelle	
Spaghetti	
"Ready Cut"	
Alphabets	
Etoiles	
Animaux	

Non empaquetés

Le même assortiment que ci-dessus
en boîtes de 30 livres (sans empaque-
tage) \$2.85 la caisse.

Conditions: Net à 30 jours.

Transport payé pour tous les points
du Canada.

Poids minimum pour un envoi: 300
livres net.

WM. H DUNN
Montréal.

Edwards Soups,
Potages Granulés, Préparés en Irlan-
de, Variétés, Brun Aux Tomates
Blanc ou assorti
Paquets, 5s. Boîtes 3 douz, cha-
que (assorties) par douz.0.45
Canistres, 10s. Boîtes 3 doz.,

Lisez les Annonces

DU

PRIX COURANT

elles vous donnent les
meilleures adresses où
vous approvisionner

MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER

Epiciers : *La Poudre à Pâte "Magic" ne manque jamais de donner le meilleur résultat. Vous ne sauriez la recommander trop hautement. Elle répond pleinement à ce qui vous est demandé. C'est la meilleure poudre à pâte de prix moyen sur le marché, et elle possède des qualités de levure égales, sinon supérieures aux articles de plus haut prix. Elle donne satisfaction—elle se fait des amis par elle-même. Vous avez besoin de ce commerce et des profits qu'il donne. Notre appropriation d'argent pour l'annonce dans les journaux en 1916 se dépense journellement. En obtenez-vous votre part de résultats ?*

MAGIC BAKING POWDER



LA SEULE POUDRE À PÂTE EN CANADA DONT TOUS
LES INGRÉDIENTS SONT MARQUÉS SUR L'ÉTIQUETTE

E.W. GILLET COMPANY LIMITED

TORONTO, ONT.

MONTREAL

WINNIPEG



MAGIC BAKING POWDER MAGIC BAKING POWDER



Le Contrôleur des Vivres du Canada recommande l'usage du Poisson

Le Contrôleur des vivres du Canada recommandant à la population canadienne de faire un plus grand usage de poisson et autres aliments marins, chaque épicier intelligent prendra des mesures pour que son stock de ces derniers soit important et bien assorti.

Mettez en évidence la

MARQUE BRUNSWICK

pour la satisfaction de vos clients

Il n'y a pas au monde de poisson plus sain et nourrissant que ceux qui sont choisis spécialement pour la Marque Brunswick. Vous ne ferez pas d'expérience en vendant les Aliments Marins délicieusement appétissants puis en conserves sous la Marque Brunswick bien connue.

Si vous tenez déjà ces articles, exposez-les bien où vos clients ne manqueront pas de les voir. Recommandez-les avec chaque commande et n'hésitez pas à les garantir.

Si vous n'êtes pas encore familiarisé avec les qualités de vente extraordinaires du poisson et des Aliments Marins de la Marque Brunswick vous devriez commencer tout de suite en commandant un approvisionnement d'essai d'après la liste suivante:

¼ SARDINES A L'HUILE

FINNAN HADDIES (Boîtes ovales et rondes)

HARENGS SAUCE TOMATE

¼ SARDINES A LA MOUTARDE

KIPPERED HERRING

CLAMS

CONNORS BROS. Limited, Black's Harbor (N.B.)

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Assurance, Etc.

EDITEURS

Compagnie de Publication des marchands détaillants
du Canada, Limitée,

Téléphone Est 1184 et Est 1185.

MONTREAL.

Bureau de Montréal: 80 rue Saint-Denis.

ABONNEMENT { Montréal et Banlieue . . \$2.50 }
Canada et Etats-Unis . \$2.00 } PAR AN.
Union Postale, fra . . 20.00 }

Circulation fusionnée

{ LE PRIX COURANT
Le Journal des Marchands détail-
lants
Liqueurs et Tabacs
Tissus et Nouveautés

Il n'est pas accepté d'abonnement pour moins d'une année.
A moins d'avis contraire par écrit, adressé directement à
nos bureaux, quinze jours au moins avant la date d'expiration
l'abonnement est continué de plein droit.

Toute année commencée est due en entier.

L'abonnement ne cesse pas tant que les arrérages ne sont
pas payés.

Tout chèque pour paiement d'abonnement doit être fait
payable au pair à Montréal.

Chèques, mandats, bons de Poste doivent être faits paya-
bles à l'ordre du Prix Courant.

Prière d'adresser les lettres, etc., simplement comme suit:

"LE PRIX COURANT", Montréal.

Fondé en 1887

LE PRIX COURANT, vendredi 24 août 1917

Vol. XXX--No 34

CE QUE FAIT LE MARCHAND-DETAILLANT POUR AIDER AU PAYS

Depuis que la guerre sévit en Europe et que l'Empire Britannique joue un rôle important dans le conflit actuel, nous entendons souvent répéter et voyons à chaque instant sous nos yeux les mots de: tâche nationale, devoir patriotique, etc. Ces mots s'adressent et s'appliquent évidemment à chaque individu en particulier, mais on peut dire aussi, qu'ils concernent et englobent les groupes d'individus en les stimulant à suivre une ligne de conduite qui, dans chaque pays, concourra à la défense nationale, que ce soit au point de vue économique ou territorial.

Ces mots, vastes de sens et immenses de portée, en s'appliquant au soldat, semblent lui dire: sois courageux et vaillant; au cultivateur, ces mots murmurent: sème et cultive en abondance afin de faire lever des moissons magnifiques qui serviront à approvisionner les combattants alliés; au manufacturier, ces mots ordonnent de produire à pleine capacité pour subvenir à la consommation et aux besoins sans cesse grandissants; au marchand de gros, ces paroles ont pour signification de localiser dans toutes les parties du pays, aux meilleures conditions possibles, les produits nécessaires à l'approvisionnement des magasins de détail, de trouver d'autres marchés pour remplacer ceux qui nous sont fermés du fait de la guerre et où nous puissions autrefois nombre d'articles nécessaires à notre vie courante; au marchand-détaillant, ces mots conseillent d'être actifs et laborieux, de se renseigner et de s'instruire, afin d'alléger le fardeau de la vie chère qui pèse sur le peuple, ils leur demandent instamment de se charger de la distribution suivant le système le plus économique possible, tout en pourvoyant au service qu'exige la vie moderne, et c'est surtout en s'adressant aux marchands-détaillants que ces mots revêtent un caractère vraiment national, car ils prévoient et englobent alors la vie matérielle de tous les citoyens qui forment la nation canadienne.

La gravité de l'heure présente a placé le marchand-

détaillant comme une sentinelle vigilante face au plus dangereux des ennemis: la famine. Et, c'est de lui que doit venir le qui-vive qui mettra en mouvement l'armée des marchands de gros, des manufacturiers et des producteurs, car c'est en se penchant journellement sur le peuple, qu'il peut, mieux que tout autre, s'apercevoir du danger qui menace, et le conjurer par une action prompte et décisive.

En général, le public est enclin à ignorer ce rôle prépondérant joué par le marchand-détaillant. Il a tendance à le considérer plutôt comme un faiseur de profits qui cherche beaucoup plus à faire fortune qu'à remplir un devoir social et il a tôt fait de prétendre qu'on ne saurait concilier les profits honnêtes et l'accomplissement d'une tâche patriotique et nationale. Erreur profonde! A l'heure actuelle, on ne demande pas au cultivateur de récolter abondamment et d'abandonner sa récolte au profit des Alliés sans rémunération. Non. On veut qu'il produise abondamment et l'on est prêt à payer un prix raisonnable pour ses produits. Si en rendant service à la cause des Alliés, le cultivateur s'achemine vers le chemin de l'aisance et de la fortune, c'est bien tant mieux pour lui et l'on ne saurait mettre un blâme sur ses actes. Pourquoi alors avoir l'air de vouloir refuser ce droit au marchand-détaillant et lui tenir rigueur si les services innombrables qu'il rend comme distributeur lui assurent une existence confortable et une situation pécuniaire honorable.

Contrairement à ce que pense trop souvent le consommateur, le commerce de détail est loin d'être une sinécure; les risques y sont très gros, les difficultés d'approvisionnement ne sont pas aisées à surmonter, la question du crédit à accorder est périlleuse, les concurrence qui lui sont faites par les coopératives et les grosses entreprises vendant par catalogues lui sont très préjudiciables, les taxes qu'il supporte sont souvent très lourdes, les imprévus qui font dévier le cou-

Oublier de placer votre commande pour le

TABAC NOIR A CHIQUER

Black Watch

C'est perdre de l'argent



rant des affaires sont multiples et ces choses que, de prime abord, le consommateur ne discerne pas, constituent les aspects de l'arène où nos marchands livrent journellement le dur combat de l'existence.

Certes, les marchands accomplissent leur tâche quotidienne comme un grand devoir patriotique, sans quoi beaucoup s'arrêteraient en chemin, las de la lutte, découragés par la multiplicité des difficultés, écoeurés de voir la foule s'en prendre à eux d'une situation dont ils sont les premières victimes. Seulement, ils accomplissent ce devoir humblement, sans fanfaronnade ni panache, ils savent qu'en fournissant au public ce qu'on est convenu d'appeler le "service", ils rendent service au pays tout entier puisqu'ils assurent la vie économique du Canada et permettent au sang généreux de la production de se répandre dans toutes les artères individuelles, par le canal de leur commerce.

A leur dernière convention, tenue récemment à Montréal, les marchands-détaillants de tout le Canada ont proclamé hautement leur désir de collaborer étroitement avec les autorités pour assurer une distribution équitable et honnête de la marchandise; ils ont fait de nombreux échanges de vues avec les marchands de gros et les manufacturiers, afin que l'entente et la cohésion règnent parmi les agents producteurs et distributeurs de la nation et par cela même, ils se sont montrés les plus ardents défenseurs des intérêts du consommateur. N'est-ce pas là un geste patriotique qui impose le respect et l'admiration?

CHERCHONS LA SOLUTION OU ELLE EST ET NON AILLEURS

M. Hanna, le contrôleur des vivres du Canada semble être en veine de prédications. Il prêche le maigre comme ferait un ecclésiastique en temps de carême, mais là semble s'arrêter son action prépondérante, à en juger par les prix des viandes qui semblent devoir augmenter au fur et à mesure que l'on nous interdit d'en manger certains jours de la semaine. Qui dira la clef de ce phénomène qui dépasse en illogisme tout ce qu'on peut imaginer? Certaines viandes qui se vendaient l'été dernier 24 cents, se vendent aujourd'hui 35 cents. Le bacon est devenu extrêmement rare sur le marché, il se vend jusqu'à 40 cents! A quoi sert alors de vouloir restreindre la consommation et dérouter le commerce, si les prix ne doivent pas en subir une notable diminution.

On peut se demander non sans raison, si cette restriction est pas faite dans le but de protéger certains intérêts privés en leur permettant, par des jours d'abstinence, d'augmenter leurs approvisionnements de viande dans un but d'exportation très profitable.

Il ne faut pas se le dissimuler, si les prix sont si élevés en ce moment, sur les marchés canadiens, c'est en grande partie, du fait de l'augmentation considérable de l'exportation qui double la demande et raréfie l'offre. Il s'agirait de savoir si M. Hanna a été nommé comme agent exportateur ou bien s'il a pour mission, par une réglementation judicieuse de la distribution de diminuer le coût élevé de la vie et de prévenir les prix exorbitants. Jusqu'ici, il ne nous a guère donné des preuves de cette dernière fonction. Nous avons pensé que le contrôleur des vivres avait été désigné pour s'occuper de l'approvisionnement alimentaire national, or il y a toutes apparences qu'il se dirige dans une voie toute autre et qu'il est en train d'affamer le Canada pour permettre aux spéculateurs d'amasser

des quantités considérables de produits de bouche au bénéfice de l'Angleterre. La hausse continuelle des prix, malgré les restrictions de consommation, ne peut s'expliquer autrement.

Si M. Hanna veut véritablement jouer le rôle bien-faisant qu'on attend de lui, qu'il suggère si besoin est au gouvernement qui lui a attribué ses pouvoirs, d'imposer un embargo total ou partiel sur les produits qui atteignent des prix exagérés, comme l'ont fait maints pays, pour sauvegarder leur approvisionnement national. Les exportations que nous faisons ne sont pas proportionnées à nos disponibilités, voilà ce qu'il appert des renseignements puisés à différentes sources autorisées. S'il en est ainsi, il n'y a pas de demi-mesure à prendre, il faut enrayer le mal radicalement et garder nos approvisionnements pour nous.

Sans doute, tous les citoyens d'un pays ne sont pas animés des mêmes sentiments patriotiques et les accapareurs surtout, ignorent ces sentiments, aussi n'hésitent-ils pas à accepter les offres avantageuses venant du dehors, dussent-ils, en expédiant leurs approvisionnements ailleurs, réduire à la famine leurs concitoyens. On aura beau faire des grands discours, écrire de vibrants articles pour essayer de faire vibrer la corde sensible de ces exploiters, on n'y réussira pas. Il n'y a qu'un langage qui puisse être écouté par ces égoïstes, c'est celui de la loi. Il importe donc que le gouvernement fasse le nécessaire pour restreindre les appétits monstrueux de ces agioteurs et qu'il contrôle sévèrement leurs exportations. Le jour où nos autorités auront pris cette mesure, il y aura un grand pas de fait vers la solution du problème de la vie chère. Pourquoi ne pas s'arrêter de suite à cette considération et vouloir chercher midi à quatorze heures?

LA MOISSON EST LA PREMIERE DES NECES-SITES

Les semailles de haricots, maïs et pommes de terre ont été effectuées avec de grandes difficultés en certaines parties du Canada, cette année. Il faut, dès maintenant, organiser les secours nécessaires à la moisson prochaine. On peut se passer d'habits à la mode, de chapeaux coquets, de fines bottines, de fanfreluches et d'autres bibeloteries, mais on ne saurait vivre sans manger. Ceux qui sont employés à des occupations ou travaux moins utiles devraient être engagés à aider aux moissons. Des milliers de barils de pommes pourrissent chaque année sur les arbres; cueillons-les, sans faute, cette année.

NECESSITE D'ORGANISATION

Prix élevés causés par la spéculation et la manipulation

Les hauts prix des produits alimentaires proviennent en partie de la rareté, en partie du gaspillage dans le transport, et en partie de la manipulation des marchés et de la spéculation. On a calculé qu'environ 80 pour cent des cultivateurs canadiens ont vendu leur blé l'automne dernier à raison de \$1.40 le boisseau. Qui s'est emparé de la différence entre ce montant et \$2.80, prix de vente récente du boisseau? Voilà de quoi occuper l'attention du "contrôleur" ou du "dictateur" des vivres. Le peuple est fatigué de la spéculation sur le blé, et serait heureux de voir disparaître les spéculateurs. Tout profit anormal devrait être confisqué.

CE QUE TOUT MARCHAND DOIT SAVOIR

Questions et Réponses

Question.—Un monsieur entre dans un bureau de banque sous le nom de R. Smith. Il présente un chèque payable à Smith et Jones. Ce chèque est endossé "Smith et Jones, par R. Smith." Smith n'a pas de pouvoir d'avocat pour signer pour Jones, la firme, d'ailleurs, n'est pas incorporée. Smith peut-il obtenir l'argent de ce chèque?

Réponse.—Le droit de Smith d'endosser le nom de "Smith & Jones" dépend d'une question de fait. Si Smith & Jones sont en société, comme l'implique l'usage du mot "firme", dans la question, Smith a le droit d'endosser "Smith & Jones" et la banque devra payer s'il y a des fonds. Tout ce que la banque a à voir, c'est s'il y a une association "Smith & Jones" dont Smith, qui présente le chèque, est membre. Smith n'a pas besoin d'endosser "Par R. Smith", quoiqu'il n'y ait pas d'objection à cela, encore que l'endos sera complet s'il comporte simplement "Smith & Jones." S'il n'y a pas d'association, soit en général, soit en rapport à la transaction qui motive le chèque, l'endos ne peut être fait par Smith sans une autorisation spéciale.

Question.—Un client laisse à la banque pour collection, un billet payable à son ordre, mais sans l'endosser. Le débiteur doit-il recevoir un reçu spécial et une décharge de la dette quand il a payé le billet qui a été étampé "Payé" par la banque? Ou bien la banque doit-elle insister pour qu'un billet payable à ordre soit endossé quand il est donné à collecter?

Réponse:— Sans aucun doute le débiteur a reçu une décharge suffisante de sa dette. La banque agit comme agent de son client quand elle étampe le mot "Payé" sur le billet, et il n'y a pas d'interprétation possible de la loi qui puisse permettre au client de recouvrer une seconde fois le montant dû sous cette obligation du "titre". Il y a cependant de bonnes raisons pour que se répande la pratique d'endosser de tels billets et on ne devrait pas y manquer.

Question.—Une succursale locale de banque passe un chèque dans son envoi journalier de compensation; le chèque revient avec la mention: "pas de fonds suffisants." La banque remet le chèque au notaire pour protêt. Le notaire peut-il protester le chèque avant trois heures, l'heure bancaire habituelle? Le chèque ne devrait-il pas être présenté à trois heures pour paiement?

Réponse.—Le paragraphe 121 du "Bills of Exchange Act", se lit comme suit:

(b) Tout protêt pour non-paiement, soit pour non-acceptation ou non-paiement peut être fait le jour même du non-paiement, et, en cas de non-acceptance, n'importe quand après la non-acceptance, et, en cas de non-paiement, n'importe quand, après 3 heures de l'après-midi.

McLaren dit sur les "Bills of Exchange":

"Un billet peut apparemment être présenté pour paiement à n'importe quelle heure raisonnable du jour où il tombe dû."

Un notaire ne peut donc pas faire de protêt avant 3 heures, mais il n'y a pas apparemment d'obligation pour lui de présenter à nouveau pour paiement à ou après 3 heures, le chèque qui n'a pas été honoré à présentation par lui pendant les heures bancaires. Cependant, la coutume de représenter le chèque à ou

après trois heures avant de le protester est tellement bien établie et comprise ainsi qu'il ne semble pas juste de s'en départir sans raisons spéciales.

Question:—A donne à B un chèque après 3 heures. B va à la banque de A et fait certifier le chèque le même soir. Le lendemain matin, quand la banque s'ouvre aux affaires, A fait arrêter le paiement du chèque, mais voit qu'il a été certifié ou accepté. Peut-il avoir recours contre la banque?

Réponse:—Non, A n'a aucun recours contre la banque.

Question:—Le "timbre de guerre" est-il nécessaire à la formule attachée à un "express company's order" pour une traite? Cet ordre est chargé au compte de la compagnie d'express et une traite est issue pour ledit montant.

La formule dont il s'agit est la suivante:

No.....

EXPRESS COMPANY.

.....Agence191..

A laBanque.....

Réclamez une traite sur Toronto en faveur du Trésorier

.....Express Company pour

.....Dollars,

en règlement de mon rapport daté de.....1911.

\$Agent.

Réponse:—Dans un tel cas, le timbre n'est pas nécessaire d'après les prévisions mêmes de la Loi du Revenu Spécial de Guerre, 1915, car ledit document n'est ni un chèque, ni un ordre de change, ni un billet promissoire.

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS-DETAILLANTS

L'élection des officiers

La convention des Marchands-Détaillants du Canada qui s'est ouverte au début de la semaine passée au Windsor, a pris fin vendredi soir, après quatre jours d'un travail soutenu et dont les résultats bienfaisants ne manqueront pas de se faire sentir tant dans l'intérêt du marchand que dans celui du consommateur. Les rencontres entre marchands de gros, manufacturiers et détaillants au cours de la convention, ont provoqué des échanges de vues qui auront certainement un effet pratique dont chacun bénéficiera. L'élection des officiers qui a clôturé la convention a donné les détaillants suivants:

M. Horace Chevrier, de Winnipeg, a été réélu président, et les autres officiers sont: MM. J.-O. Gareau, de Montréal; M. Hutchinson, de Saskatoon; B.-W. Clark, de Toronto, vice-présidents; M. J.-A. Beaudry, de Montréal trésorier; M. E.-M. Trowern, de Toronto, a été élu secrétaire pour tout le Canada.

LA NECESSITE DE SAVOIR CALCULER LES PROFITS

La méprise générale de la signification du mot : profit, le manque de connaissance de la méthode de calcul des profits contribuent très souvent, à conduire à la faillite les marchands-détaillants.

Certains fermiers retirés et certain hommes salariés ayant l'intention d'investir de l'argent dans un commerce, ont l'idée que le marchand qui achète un article \$6.00 et le vend à \$10.00 fait un profit de \$4.00. Comme résultat, ils placent leurs économies dans un commerce de détail avec l'idée de devenir indépendants. Ils pensent que l'indépendance en affaires est synonyme de richesse. Nombre de personnes, en devenant marchands commettent la faute de mal calculer le taux du pourcentage de profit. Cette erreur, en elle-même, n'est pas sérieuse, mais elle est ordinairement accompagnée d'une erreur de conclusion qui équivaut à la faillite. Il est plus sûr de calculer le taux du pourcentage des profits sur une base de prix de vente que sur le prix coûtant et ce, pour plusieurs raisons :

1.—Les évaluations commerciales et les taxes sont invariablement basées sur un pourcentage de ventes brutes.

2.—Le pourcentage des frais qui incombent à la tenue d'un commerce est plus naturellement calculé sur le prix de vente des marchandises. Les profits bruts et les dépenses doivent être calculés sur la même base.

3.—Les salaires des vendeurs et les commissions des agents sont souvent calculés ou déterminés d'après les prix de vente plutôt que d'après les prix coûtants.

4.—Les escomptes consentis aux clients sont basés sur le prix de vente.

5.—Si un client apprend le taux d'un profit sur une catégorie de marchandises, une critique absurde de lui seramoinde que s'il apprend que le taux du profit brut est vingt pour cent plutôt que vingt-cinq pour cent. Vingt pour cent du prix de vente donnent le même profit dans l'ensemble que vingt-cinq pour cent du prix coûtant. De même, neuf et un-onzième pour cent du prix de vente sont l'équivalent de dix pour cent du prix coûtant.

6.—En calculant sur le prix de vente, "un marchand peut référer à ses comptes de vente et dire, par exemple: "Neuf pour cent de ceci représentent mon profit" au lieu de dire: "Dix pour cent de ce que coûtent ces marchandises représentent mon profit."

7.—Les marchands-détaillants achètent des marchands de gros à—disons—vingt-cinq pour cent au-dessous de la liste des prix et vendent aux prix de la liste. Un tel profit peut être défini comme vingt-cinq pour cent du prix de vente sans plus ample calcul. La confusion et l'erreur peuvent se produire en essayant de réduire le profit pour cent à la base du coût.

Un détaillant peut employer le prix coûtant comme base pour calculer tous les pourcentages de profits et de dépenses, mais il doit prendre grand soin de réduire tous les pourcentages à la même base avant de tirer des conclusions.

En décidant du taux du profit pour une ligne donnée de marchandises, le taux du renouvellement du stock est tout à fait essentiel. En général, plus la marge de renouvellement du stock est élevée moindre est le profit brut requis sur chaque vente de façon à

donner une marge de revenu sur le capital investé.

Trois classes de gens doivent s'efforcer de comprendre les conditions et profits dans le détail avant de pouvoir obtenir des résultats satisfaisants; ce sont:

1.—Les marchands-détaillants eux-mêmes.

2.—Les clients, y compris ceux qui désirent se mettre en affaires.

3.—Les marchands de gros et les manufacturiers.

Le marchand-détaillant doit être porté à calculer les profits correctement pour mesurer proportionnellement ses achats et ses ventes et ses frais généraux. Cette correction aura pour résultat des économies dans les frais du magasin et une disparition des prix exagérés tant dans le sens de réduction que de surenchère.

Le client devrait comprendre que ses exigences sont, en grande partie, la cause des dépenses et que le profit net est absorbé largement par des désirs du client pour des marchés rapprochés, des livraisons rapides, des stocks importants et variés et autres accommodements. Le client devrait se rendre compte que tout n'est pas profit dans le commerce de détail. Le marchand de gros et le manufacturier sont trop intimement liés au succès du détaillant pour ne point comprendre l'utilité qu'il y a pour eux de connaître le calcul correct des profits dans le détail.

LA POLITESSE

La politesse se traduit par des usages où le caprice et la mode ont leur part.

La Bruyère l'a admirablement définie :

"La politesse, dit-il, n'inspire pas toujours la bonté, l'équité, la complaisance, la gratitude; elle en donne du moins des apparences, et fait paraître l'homme en dehors comme il devrait être intérieurement.

"L'on peut définir l'esprit de politesse, l'on ne peut en fixer la pratique; elle suit l'usage et les coutumes reçus; elle est attachée aux temps, aux lieux, aux personnes, et ce n'est point la même dans les deux sexes, ni dans les différentes conditions; l'esprit tout seul ne la fait pas deviner, il fait qu'on la suit par imitation et que l'on s'y perfectionne."

Dans une société comme la nôtre, toute aux affaires, le cérémonial d'autrefois se borne à quelques règles.

La véritable politesse dicte à chacun des attentions et des prévenances que nul code du savoir-vivre n'est à même de formuler. On ne saurait prévoir tous les cas où peuvent naître des incertitudes sur le plus ou moins d'affabilité, de tenue ou de mesure qu'il faut témoigner.

Pour les résoudre, chacun n'a qu'à s'inspirer de deux règles:

1. Il vaut toujours mieux être trop poli que pas assez.

2. Dans les actes de la vie mondaine, un homme bien élevé doit unir une sorte d'empressement contenu à une aisance courtoise et discrète.

LES FAILLITES AU CANADA

Les faillites relevées au Canada durant la dernière semaine ont été de 14 comparativement à 11 en semaine précédente et 33 en période correspondante de 1916.

UNE IMPORTANTE DELEGATION DES MARCHANDS A OTTAWA

Mercredi dernier, une importante délégation de marchands et hommes d'affaires de tout le Canada s'est rendue à Ottawa pour rencontrer l'honorable Sir Robert-L. Borden et ses ministres dans le but d'obtenir du gouvernement la création d'une commission du commerce intérieur.

Cette démarche avait été décidée lors de la Convention des Marchands-Détaillants, la semaine passée et elle était l'expression de la résolution suivante passée au cours d'une assemblée conjointe de manufacturiers marchands de gros et marchands-détaillants:

"Cette convention désire exprimer l'opinion qu'il est du devoir de quiconque est engagé dans la production ou la distribution des nécessités et commodités de la vie de faire tout ce qui est en son pouvoir pour corriger autant que possible les confusions commerciales qui ont résulté des conditions extraordinaires de guerre sous le régime desquelles vit actuellement le peuple canadien.

En conséquence, nous émettons les opinions suivantes:

1° Le problème de la distribution consiste à mouvoir les nécessités et commodités de la vie du point de production au point de consommation au plus bas prix possible pour le consommateur.

2° Prenant en considération le vaste territoire à couvrir et le peu de population qui s'y trouve disséminé nous croyons qu'à l'exception de certains articles de commerce, la distribution peut être faite plus efficacement et plus économiquement en faisant usage du rouage prévu pour cette fin, par les marchands de gros et les marchands-détaillants, car il permet aux producteurs et manufacturiers individuels d'envoyer leurs marchandises en grosses quantités aux différents points de distribution, pour être ensuite divisées et réexpédiées par les marchands de gros aux différents marchands de détail de toutes les parties du Canada.

3° Nous considérons que ce système a été établi pour prendre soin de tous les besoins de tous les gens dans tous les temps, aux plus bas prix.

4° Aucun autre système de distribution n'a encore été trouvé pour rendre le même service au même prix ou à plus bas prix, malgré le fait que quelques organisations qui ne répondent qu'à une partie des besoins d'une partie de la population et une partie du temps seulement, déclare qu'elles font leurs opérations à meilleur marché.

5° Il est du devoir du gouvernement d'établir telle organisation légale qui permettra aux distributeurs d'augmenter leur efficacité et d'éliminer le gaspillage qui est en grande partie, cause du coût élevé de la vie.

6° Les nécessités et commodités de la vie sont divisées en deux catégories distinctes: les marchandises vendues en vrac et les marchandises vendues sous une marque de commerce, une patente ou un enregistrement.

7° Les lois commerciales du Canada réglementant les relations entre les manufacturiers, les marchands de gros et les détaillants ont été passées pratiquement avant l'époque de développement de la nouvelle méthode de tenir un grand nombre d'articles et, aujourd'hui, la confusion est née dans les esprits par le fait qu'on essaye d'appliquer telles lois commerciales aux deux catégories de marchandises quand elles ne devraient s'appliquer qu'à la première classe.



C'est cela, naturellement

"Il est là: celui avec le mot Jell-O en grosses lettres rouges."

Voilà le moyen d'être sûr que c'est Jell-O. Sur chaque paquet de Jell-O se trouve le mot Jell-O en grosses lettres rouges.

« Sous un certain sens le mot Jell-O occupe à très peu de chose près la même situation dans le monde commercial que les mots "Kodak" et "Winchester".

Vous savez que chacun nomme n'importe quelle espèce de "camera" un "Kodak" et que tous les romanciers désignent une carabine sous le nom de "Winchester". Maintenant, paraît-il, toutes sortes de gélées sont nommées "Jelloes", comme s'il existait plus d'un

JELL-O

La Genesee Pure Food Company fabrique tout le Jell-O qui existe et les autres sortes, faites par Jean, Philippe et Jacques sont autre chose. Ce ne sont pas du Jell-O.

Cela vous intéresse, parce qu'en vendant le Jell-O vous réalisez par les renouvellements de votre approvisionnement, quatre à six fois plus qu'avec les "autres sortes."

The Genesee Pure Food Company of
Canada, Limited,
Bridgeburg (Ont.).

Dans chaque paquet un sac de papier ciré, hermétiquement clos et à l'épreuve de l'humidité et de l'eau, enveloppe le Jell-O.

FAIT EN CANADA.



8° Nous avons foi dans le principe qu'aussi longtemps que quelqu'un a un intérêt à protéger, il aura quelque chose à dire sur les sujets affectant ses intérêts.

9° Quand les marchandises vendues en vrac atteignent le point de consommation, si le consommateur ne les trouve pas satisfaisantes, la dernière personne qui a fait la livraison, généralement le détaillant, est seul tenu responsable par le consommateur qui est incapable d'identifier le manufacturier ou le producteur; par conséquent, il serait une erreur de donner au confectionneur ou au manufacturier le droit de dieter un prix de vente au détail sur cette catégorie de marchandises.

10° Quand les marchandises vendues sous une marque de commerce, une patente ou un droit d'exclusivité atteignent le point de consommation, si elles ne donnent pas satisfaction au consommateur, le manufacturier ou le producteur seul est tenu responsable par le consommateur qui continuera généralement à traiter avec le même détaillant mais achètera un article similaire d'une autre fabrication; en conséquence, ce serait une erreur d'empêcher tel manufacturier ou

Le Marché de l'Alimentation

LE MARCHÉ LOCAL DU GRAIN

La demande domestique pour lots de chars de maïs américains continue à être bonne et des ventes de lots de chars No 2 jaune pour envoi de Chicago ont été faites à des prix allant de \$1.85 à \$1.92 le boisseau, ex-voie, ici, et blé d'Inde No 2 mélangé à \$1.79, maïs, en dernière heure, le marché était plus fort et les premiers se cotaient \$1.87 et les seconds \$1.82 le boisseau, ex-voie, Chicago.

En sympathie avec la hausse des prix pour l'avoine dans le marché d'option de Winnipeg, il y eut un sentiment plus ferme sur place, mais les valeurs ne montrèrent guère de changement. La demande était meilleure et des ventes se sont faites pour expédition de Fort-William. Sur place, des lots de chars d'avoine No 2 de l'Ouest Canadien se sont vendus de 74c à 75c; d'avoine No 3, de l'Ouest Canadien, de 73c à 74c; d'avoine extra No 1 pour bétail, de 73c à 74c; d'avoine pour bétail No 1, de 72c à 73c et d'avoine pour bétail, No 2, de 70c à 71c le boisseau-ex-magasin. L'orge de la nouvelle récolte de l'Ontario est déjà offerte et plusieurs chars ont été vendus.

LA FARINE DE BLE D'HIVER EST EN BAISSSE

La caractéristique de la situation locale de la farine a été le sentiment plus faible constaté cette semaine, sur le marché pour les blés d'hiver et le déclin de prix de 40c par baril qui en fut la conséquence.

Nous cotons dans le gros:

Farine de blé d'hiver:

Patentes à 90 pour 100, le baril, en bois, \$12.00 à \$12.30.

Patentes à 90 pour 100, le sac, \$5.80 à \$5.95.

Il y a eu quelque demande pour farine de blé de la nouvelle récolte et de petites ventes ont été faites de patentes à 90 pour 100, à \$10.40 le baril, en sacs pour livraison première quinzaine de septembre, mais depuis, les prix ont été cotés plus bas de \$10.00 à \$10.25.

Pour la farine de blé de printemps, les affaires sont bonnes.

Nous cotons:

Farine de blé de printemps:

Premières patentes \$13.00

Secondes patentes \$12.50

Fortes à boulangers \$12.30

le baril, en sacs.

ISSUS DE BLE ET AVOINE ROULEE

Le ton du marché pour toutes

les lignes d'issus de blé est très ferme et les prix se maintiennent. Les meuniers dans certains cas font rapport d'une bonne demande pour lots de chars de son pour expédition aux États-Unis, et ils n'ont pas de mal à vendre leur surplus à \$35.00 la tonne, f. o. b. Fort Williams. Il y a, en outre, une bonne demande pour lots de chars mélangés pour le compte local et de la campagne et, dans l'ensemble, des affaires actives continuent à être faites en son de \$35.00 à \$37.00, en gru, de \$40.00 à \$43.00; en middlings, de \$48.00 à \$50.00; en moulée pure, de \$60.00 à \$61.00 et en moulée mélangée, de \$55.00 à \$56.00 la tonne, y compris sacs. Il n'y avait pas de changements pour l'avoine roulée, les affaires étant calmes à \$4.40 le sac, en lots de chars et à \$4.50 le char en lots séparés.

LE FOIN PRESSE

Par suite de la demande toujours très limitée pour le foin pressé et les offres importantes qui sont faites, un sentiment plus faible s'est développé sur le marché et une baisse de 50c par tonne s'est manifestée, même à cette réduction, les acheteurs montrent peu d'empressement et le marché est calme avec des ventes de portions de chars aux prix suivants:

producteur de fixer et de maintenir ses prix de vente au détail ou de spécifier sous quelles conditions ses marchandises devront atteindre le point de consommation.

11° Le coupage des prix sur des articles portant une marque de commerce signifie que de tels articles se concurrencent eux-mêmes, alors que la véritable concurrence doit être entre deux articles rivaux.

12° Nous croyons que la qualité fixée, la quantité fixée d'un article portant une marque de commerce, à un prix fixé sont au mieux des intérêts des consommateurs.

13° Nous croyons que la vérité devrait être la base de la concurrence et qu'une organisation légale spéciale devrait être instituée par la nomination d'une Commission du Commerce Intérieur composée d'hommes d'affaires dans le but de déterminer ce qui est concurrence loyale et ce qui est concurrence déloyale, et pour adopter les règlements qui serviront à établir les coutumes commerciales qui donneront la preuve d'être dans l'intérêt des consommateurs."

Ce sont ces différentes idées que les membres de la délégation d'hommes d'affaires exposèrent au premier ministre, insistant sur la nécessité de créer sans délai

une commission du commerce afin de protéger les intérêts du public consommateur.

Malgré les lourdes préoccupations actuelles du gouvernement, le premier ministre du Canada promit d'apporter une attention immédiate à cette importante question.

Parmi les membres qui faisaient partie de la délégation, citons: MM. Z. Hébert, président du Board of Trade; Horace Chevrier, président de l'Association des Marchands-Détaillants du Canada; B.-W. Clark, vice-président de l'A. M. D., J.-O. Gareau, vice-président de l'A. M. D.; H.-B. Gordon, de Winnipeg, président de la Dominion Grocers Guild; Hugh Blain, de Toronto; H.-C. Beckett, d'Hamilton; B.-W. Ziemann, de Preston; F.-N. Carroll, de Montréal, Armand Chaput, de Montréal; F.-M. Stewart, président de la Montreal Publicity Association; Harry Detchon, de Winnipeg, de la Canadian Credit Men's Association; J.-M. Trowern, d'Ottawa; Georges Gonthier, de Montréal; J.-A. Beaudry, de Montréal.

La délégation fut reçue par le premier ministre, l'honorable Sir Robert-L. Borden, assisté de MM. Georges-E. Foster, ministre du commerce; Crothers, ministre du travail; J.-D. Reid, ministre des douanes.

Foin No 2 \$9.50 à \$10.00
 Foin No 3 \$8.00 à \$ 8.50
 Foin qualités inférieures, \$6.00 à
 \$7.00 la tonne, ex-voies.

LES OEUFs

Le ton du marché des oeufs est très ferme et la demande domestique est bonne.

Nous cotons les prix comme suit :

Oeufs strictement frais. . .52 à 53c
 Oeufs stock de choix . . .00 à 48c
 Oeufs mirés No 100 à 44c
 Oeufs mirés No 238 à 40c

LE MIEL

Le miel est rare et la demande est rare, affectée qu'elle est par la présente chaleur.

Nous cotons les prix comme suit :

Miel blanc, en gâteaux . . .0.14½
 à0.15
 Miel brun, en gâteaux . . .0.13
 à0.13½
 Blanc extrait . . . \$1.2½ à 0.13
 Miel de sarrazin . . .0.10 à 0.11

LES PRODUITS DE L'ERABLE

Il y a une baisse générale sur les produits de l'érable. La demande est légère et les affaires peu importantes.

Nous cotons les prix comme suit :

Boîtes de 13 livres
 Sirop, choix extra . \$1.65 à \$1.75
 Sirop de choix . . . \$1.50 à \$1.60
 Sirop, bonne qualité \$1.35 à \$1.45
 Sirop, qualités inférieures \$1.25 à \$1.30
 Sucre d'érable, la liv. .0.14 à 0.15

LES FEVES

Le ton du marché pour les fèves est très ferme par suite d'une forte demande et d'approvisionnements légers. Les perspectives de récolte sont favorables et les indications sont qu'il y aura de bonnes qualités dans la plupart des régions.

Nous cotons les prix comme suit :

Fèves triées, 5 livres, canadiennes, \$9.50 à \$9.75.
 Fèves Rangoon . . . \$8.75 à \$9.00
 Fèves Yellow-eye (oeil jaune.) \$8.00 à \$8.25.
 Fèves Japonaises . . \$7.50 à \$7.75

LES POMMES DE TERRE

La demande, dans le gros, est bonne pour les pommes de terre,

et des ventes de pommes de terre, de la nouvelle récolte canadienne ont été faites de \$2.00 à \$2.10 le sac de 80 livres, ex-magasin et de la nouvelle récolte américaine No 1 Stars, de \$4.50 à \$4.75 le baril.

LE MARCHÉ A PROVISIONS

Le marché à provisions canadien est ferme avec des ventes faites en pores vivants, de \$18.80 à \$19.75 les 100 livres pour lots de choix pesés hors chars. Le ton du marché pour pore apprêté était aussi plus ferme et dans le gros, les ventes d'animaux fraîchement tués des abattoirs se sont faites de \$25.00 à \$25.50 les 100 livres.

LES JAMBONS ET BACONS

Le ton du marché pour toutes les lignes de viandes fumées et séchées demeure très ferme avec une bonne demande continue pour le compte local et de la campagne. Le commerce est actif dans ces lignes aux prix suivants: jambons de 8 à 10 livres, 30c la livre; jambons de 12 à 15 livres, 29c la livre; jambons poids lourds, 28c la livre. Bacon pour breakfast, 34c à 35c; bacon Windsor de choix, 37c à 38c; bacon désossé, 39c à 40c.

LE SAINDOUX

De bonnes affaires continuent à se faire en saindoux et le marché est actif avec des prix légèrement en hausse. Les approvisionnements de saindoux pur ne sont pas très considérables, mais ils sont suffisants pour répondre aux besoins immédiats et les ventes se sont faites de 25c à 25½c la livre en seaux de bois de 20 livres, tandis que le saindoux composé se vendait de 21½c et 22½c la livre en seaux en bois de 20 livres.

BEURRE ET FROMAGE

Bien que calme, le marché du beurre commande encore des prix élevés.

Beurre de crèmerie supérieur, 42c à 42½c.

Beurre de crèmerie fin, 41c à 41½c.

Beurre de ferme supérieur, 37½c à 38c.

Beurre de ferme fin, 00c à 37c.

Beurre, qualités inférieures, 35c à 36c.

Le marché du fromage est très ferme et les prix sont soutenus.

La commission paye les prix suivants:

No 1 de l'est et de l'ouest, 0.21¾c

No 2 de l'est et de l'ouest, 0.21¼c

No 3 de l'est et de l'ouest, 0.20¾c

Qualités inférieures0.20½c

LES HALLES AU BEURRE ET AU FROMAGE

A la vente à l'enchère du beurre au Board of Trade, 1,451 colis ont été mis en vente et ont rapporté les prix suivants: 177 de No 1 à 42 centins; 283 de No 2 à 42½ centins; et 291 de pasteurisé à 42 ½ centins.

Saint Hyacinthe, 20. — Cent colis de beurre ont changé de mains à raison de 41 sous et demi et 1,200 boîtes de fromage ont été absorbées à 21 sous et ¼ la livre.

Danville, 20. — Les offres de fromage, aujourd'hui, ont été de 2,486 meules, ce qui représente la production de cinquante fabriques. Ces meules pesaient un total de 232,568 livres. Le prix a été de 21 centins.

HAUSSE DU SUCRE

Le Canada Sugar Refinery vient de monter toutes les qualités de sucre de 20 centins par 100 livres. Le granulé est maintenant coté à \$9.00 les 100 livres. St. Lawrence et Atlantic cotent encore sur une base de \$9.25.

WHITE HORSE SCOTCH

Le Premier Scotch Whiskey du Monde

EN VENTE PARTOUT

LA BANQUE MOLSONS**148ième DIVIDENDE**

Les Actionnaires de la Banque sont avisés par les présentes, qu'un dividende de **DEUX et TROIS QUARTS POUR CENT** (soit le taux de onze pour cent par an) sur le capital-action, a été déclaré pour le trimestre courant, et que ce dividende sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, et aux succursales, le et après le

PREMIER JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN

aux actionnaires inscrits au 15 septembre 1917.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE des Actionnaires de la Banque sera tenue au siège social de la Banque, dans cette ville, le LUNDI, 5 Novembre prochain, à trois heures de l'après-midi.

Par ordre,

EDWARD-C. PRATT,
Gérant-général.

Montréal, 21 août 1917.

LA BANQUE NATIONALE

FONDEE EN 1860

Capital autorisé \$5,000,000
Capital versé 2,000,000
Réserves 2,000,000

Notre service de billets circulaires pour voyageurs "Travellers Cheques" a donné satisfaction à tous nos clients; nous invitons le public à se prévaloir des avantages que nous offrons.

Notre bureau de Paris,

14 RUE AUBER

est très propice aux voyageurs canadiens qui visitent l'Europe.

Nous effectuons les virements de fonds, les remboursements, les encaissements, les crédits commerciaux en Europe, aux Etats-Unis et au Canada aux plus bas taux.

Nova Scotia Steel & Coal Co.,

LIMITED

MANUFACTURIERS

ACIER en BARRES MARCHAND, MACHINERIE à ROUES, TRANSMISSIONS en ACIER COMPRI ME POLI, TOLES D'ACIER jusqu'à 48 pouces de large, RAILS en "T" de 12, 18, 28 et 40 livres à la verge, ECLISSES, ESSIEUX DE CHARS DE CHEMINS DE FER.

GROSSES PIECES DE FORGE, UNE SPECIALITE

Mines de Fer--Wabana, Terrebonne.--Mines de charbon. Hauts-Fourneaux, Fours à Réverbère à Sydney Mines, N.-E. — Laminoirs, Forges et Ateliers de Finissage à New-Glasgow (N.-E.).

Bureau Principal : New Glasgow (N.-E.)

SAVOIR FAIRE SES ACHATS EST UN GROS AGENT DE SUCCES DANS LE COMMERCE.

En consultant les annonces qui figurent dans le "PRIX COURANT" vous obtenez les adresses des meilleurs maisons où vous approvisionner au mieux de vos intérêts.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

CAPITAL AUTORISE \$2,000,000
CAPITAL VERSE ET RESERVE (au 31 déc. 1916) 1,700,000
82 Succursales dans les Provinces du Québec, de l'Ontario et du Nouveau Brunswick.

CONSEIL D'ADMINISTRATION:

Président: M. H. LAPORTE, de la maison Laporte Martin, limitée, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

Vice-Président: W-F. CARSELEY, capitaliste.

Vice-Président: TANCREDE BIENVENU, administrateur Lake of the Woods Milling Co., limited.

M. G-M BOSWORTH, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

L'Hon. ALPHONSE RACINE, conseiller législatif, président de la maison de gros Alphonse Racine limitée.

M. L-J-O BEAUCHEMIN, de la Librairie Beauchemin limitée.

M. M. CHEVALIER, directeur général Crédit foncier franco-canadien.

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires-censeurs)

Président: l'hon. sir ALEXANDRE LACOSTE, C.R., ex-juge en chef de la cour du banc du roi.

Vice-Président: Docteur E-P LACHAPPELLE, administrateur du Crédit foncier franco-canadien.

L'HON. N. PERODEAU, N. P., Ministre sans portefeuille dans le gouvernement de Québec.

BUREAU-CHEF

Directeur-général, M. TANCREDE BIENVENU.

Secrétaire, M.J.-A TURCOT

Chef Département de Crédit,

M. C.-A. ROY

Inspecteur en Chef,

M.-M. LAROSE.

Inspecteur,

M. ALEX. BOYER

BANQUE D'HOCHELAGA

Fondée en 1874.

Capital autorisé \$10,000,000
Capital versé et fonds de réserve 7,700,000
Total de l'actif 44,500,000

DIRECTEURS :

Messieurs J.-A. Vaillancourt, président;

l'hon. F.-L. Béique, vice-président;

A. Turcotte, E.-H. Lemay, l'hon. J.-M.

Wilson, A.-A. Larocque et A.-W. Bonner.

Beaudry Leman, gérant général.

Yvon Lamarre, inspecteur.

SIEGE SOCIAL: MONTREAL (112 rue St-Jacques)

Bureau Principal: 95 rue St-Jacques

F.-G. Leduc, gérant.

187 Succursales et Agences au Canada

42 Bureaux de Quartiers.

Tout dépôt D'UN DOLLAR ou plus ouvre un compte à la Banque sur lequel est payé deux fois par année un intérêt au taux de 3% l'an.

La Banque émet des LETTRES DE CREDIT CIRCULAIRES et MANDATS pour les voyageurs, ouvre des CREDITS COMMERCIAUX, achète des traites sur les pays étrangers, vend des chèques et fait des PAIEMENTS TELEGRAPHIQUES sur les principales villes du monde; prend un soin spécial des encaissements qui lui sont confiés, et fait remise promptement au plus bas taux de change.

FINANCES

LA NOTE AMERICAINE

Le 22 août, 1917.

Le président Wilson a fixé de \$2 à \$3.25 le prix de la tonne de houille, prise sur le carreau de la mine. Or, à la suite d'un rabais consenti par les compagnies, elle se vendait encore \$3.00 à \$3.25 la semaine dernière. La réduction est d'importance et comme on le conçoit, elle n'est à la convenance des compagnies.

Ainsi que chacun le sait, le monde de la Bourse es-compte invariablement le pire des choses à craindre. Il tient donc pour acquis que la réduction du prix de l'acier, du cuivre et du pétrole sera plus grande encore que celle de la houille. Et comme le Congrès s'age toujours et qu'on ne sait rien de précis, au sujet des impôts progressifs, les baissiers font circuler les rumeurs les plus propres à frapper l'imagination de la clientèle. Ainsi s'explique la réaction de la journée.

A juger froidement les choses, il arrive souvent qu'il n'y a pas à les prendre au tragique. La réduction du prix de la houille est sensible, mais nous dirons avec le président qu'il existe encore pour les compagnies une marge suffisante de profits. D'autre part, en admettant même que la réduction soit désavantageuse pour les mines, elle ne l'est pas pour les aciéries et les chemins de fer. D'où il suit que la baisse qui les a affectés aujourd'hui n'a pas sa raison d'être.

Quoiqu'il en soit de la fixation du prix de la houille, le Shipping Board demande au Congrès 500 millions pour construire des navires en acier, 250 millions pour réquisitionner des navires et 250 millions pour les navires en cours de construction. M. Daniels, de son côté, demande 400 millions pour construire des contre-torpilleurs. Ces sommes font, bout à bout, un milliard quatre cent millions et il ne s'agit que de la construction navale.

Le Congrès sera bientôt dissout et avec lui se dissipera la grande cause d'inquiétude qui pèse sur le marché. Les commandes de la guerre continuent à stimuler l'industrie et c'est pourquoi nous avons confiance dans le relèvement du marché. A notre sens celui qui a le temps d'attendre et les moyens de se protéger, ne saurait mal faire en s'engageant à la hausse.

BRYANT, DUNN & CO.

DIVIDENDES DECLARES

Montréal. — Lake of the Woods Milling Co. — Dividendes trimestriels réguliers de 13¼ p.e. sur les parts de priorité et de 2 p.e. sur les parts ordinaires, payables le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 25 août.

Toronto. — Banque Nova Scotia. — Dividende trimestriel régulier de 3½ p.e., payable le 1 octobre aux actionnaires inscrits le 15 septembre. Les registres seront fermés du 17 au 30 septembre.

Montréal. — Smart Woods. — Dividende trimestriel régulier de 1¼ p.e. sur les parts ordinaires, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 28 août.

Montréal. — Tooke Bros. — Dividende trimestriel régulier de 1¾ p.e. sur les parts de priorité, payable le 15 septembre aux actionnaires inscrits le 31 août.

Londres. — British American Tobacco Co. — Quatrième dividende intérimaire de 6 p.e. sur les parts ordinaires pour l'année écoulée le 30 septembre, non sujet à l'impôt anglais, payable le 29 septembre et di-

vidende semestriel de 5 p.e. pour l'année écoulée le 30 septembre sur les parts de priorité, payable le 20 septembre.

Toronto. — McKinley. — Darragh Savage Mines de Cobalt. — Dividende trimestriel régulier de 3 p.e., payable le 1er octobre aux actionnaires inscrits le 8 septembre.

New York. — Northern Ohio Electric Corporation. — Dividende trimestriel régulier de 1½ p.e. sur les parts de priorité, payable le 1er septembre aux actionnaires inscrits le 20 août.

LE MARCHÉ DU COTON

New-York, 21. — Les rumeurs de paix ont activé le marché du coton. L'achat des baissiers a causé une bonne reprise. Le public sera peu disposé à acheter aux prix actuels, car les rapports annoncent une récolte favorable.

Voici les prix de la journée :

Oct.	2380	2413	2370	2300 à 03
Déc.	2358	2403	2353	2388 à 90
Mars	2371	2414	2371	2398 à 00
Mai	2386	2425	2386	2411 à 00

Coton, livraison immédiate, spot cotton, 2350, hausse de 20 points.

Les cotons futurs étaient fermes en dernière heure.

Août	2488
Octobre	2400
Décembre	2388
Janvier	2384
Mai	2398

Le coton, livraison immédiate, a clôturé ferme.

Il n'y a pas eu de transaction.

Le coton livraison immédiate, était assez recherché et à 35 points en baisse.

American middling	2035d
Good middling	1980d
Middling	1935d
Low Middling	1890d
Bo. ordinaire	1795d
Ordinaire	1745d

Les ventes de la journée ont été de 3,000 balles, dont 2,500 de coton américain.

Les arrivages ont été de 6,000 balles, dont 3,500 de coton américain. Le marché clôture 35 points en baisse.

St. Anselm's College

RAWDON

Comté de Montcalm

Cours commercial anglais et français.

La rentrée se fera le 4 septembre prochain.

DEMANDEZ LE PROSPECTUS.

Le Père Directeur.

NOUVEAUX RECORDS

Les records obtenus pendant l'année dernière affirment de nouveau la position de la Sun Life of Canada comme la plus grande compagnie d'assurance sur la vie du Dominion.

Ses méthodes d'affaires loyales et progressives l'ont placée au premier rang pour les Nouvelles Affaires, le chiffre total des polices en vigueur, l'actif, les surplus de recettes, le surplus net, le revenu total, le revenu provenant des primes et les paiements aux assurés, chaque année.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
SUN LIFE OF CANADA
SIDES SOCIAL-MONTRÉAL

Benoît & De Grosbois

COMPTABLES

Auditeurs et Liquidateurs

CHAMBRE 42

No 20, rue St-Jacques, Montréal
Téléphone Main 2617

l'Assurance Mont-Royal

Compagnie indépendante (Incendie)

BUREAUX: EDIFICE LEWIS

17 rue S.-Jean, Montréal

l'hon. H.-B. Rainville, Président
E. Clément, Jr., gérant général

ESINHART & EVANS

Courtiers d'Assurance

— Bureau —

EDIFICE LAKE OF THE WOODS

39 rue S.-Sacrement

Téléphone Main 553 MONTREAL

La Compagnie d'Assurance

Mutuelle du Commerce

Contre l'Incendie

Actif \$900,000.00

DEPOT AU GOU-
VERNEMENT . . . \$69,660.00

Bureau principal:—
179 rue Girouard, S.-Hyacinthe.

A Propos de la "Canada Life"

Les agents de la "Canada Life" ont fait en 1915 pour \$1,000,000 de plus d'affaires en Canada que l'année précédente.

La "Canada Life" a payé aux porteurs de polices, en 1915, \$7,822,201, soit plus de \$2,000,000 de plus que les paiements pour les mêmes fins de n'importe quelle année précédente et les dividendes des porteurs de polices ont absorbé la majeure partie de cette somme.

Le revenu de la "Canada Life", en 1915, a été de \$9,333,632.19, soit le plus élevé dans les annales de la compagnie.

L'excédent gagné s'est élevé à \$1,480,866.

Le total des dividendes payés aux porteurs de polices, en 1915, a été de plus de \$2,800,000.

HERBERT C. COX

Président et gérant général

WESTERN ASSURANCE CO.

Fondée en 1851

ACTIF, au-delà de \$3,000,000

Bureau Principal: TORONTO
(Ont.)

W. R. BROCK, Président

W. B. MEIKLE

Vice-président et gérant général

C. C. FOSTER, Secrétaire

Succursale de Montréal:

61, RUE SAINT-PIERRE

ROBT. BICKERDIKE, gérant.

ASSURANCES

Cautionnements

Judiciaires

Garantie de Contrats

Fidélité des Employés

Vie, Accidents, Maladies

Vol, Bris de Glaces

Attelages

Responsabilité

de Patrons et Publiques

Pharmaciens, Automobiles

LA PREVOYANCE

160 rue S.-Jacques, Montréal

TEL. MAIN 1526

J C GAGNE, gérant général

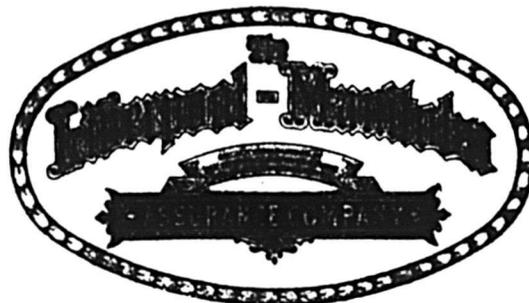
Le marchand-détaillant devrait consulter fréquemment les adresses des hommes d'affaires et professionnels qui mettent leur science et leurs talents à sa disposition et y faire appel dès que sa situation devient difficile. Un bon conseil est souvent d'une grande utilité dans le commerce.

Bureau Principal

angle de la rue Dorchester ouest
et l'avenue Union, MONTREAL

DIRECTEURS:

J.-Gardner Thompson, Président et directeur gérant; Lewis Laing, Vice-Président et Secrétaire; M. Chevalier; A.-A.-G. Dent, John Emo, Sir Alexandre Lacoste, Wm. Molson Macpherson, J. C. Rimmer, Sir Frédéric Williams-Taylor, L.L.D., J. D. Simpson, Sous-Secrét.



BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE d'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés

ASSURANCES

PENSIONS

Une question fort discutée par tout le monde actuellement, c'est la compensation que les gouvernements des pays belligérants devraient donner sous forme de pensions aux veuves et aux enfants de ceux qui meurent pour défendre la cause de leur patrie.

L'échelle des pensions varie, dans chaque pays, mais nous croyons être en droit de dire qu'au Canada, l'échelle est au moins aussi élevée que dans n'importe quel autre pays engagé dans la guerre actuelle. Le gouvernement canadien paye à la veuve du soldat canadien une pension de \$264.00 par année, pour elle-même, et de plus \$60.00 pour chaque enfant qui n'est pas en âge de gagner sa vie. Ce n'est certainement pas trop pour supporter la famille de ceux qui sont morts pour leur pays.

Mais vous êtes aussi un soldat, un soldat pour le combat de la vie. Vous ne pouvez prévoir quel moment vous apportera le coup fatal. Alors, que sera la pension des vôtres? et les secours réservés à votre femme et à vos enfants? A qui pourront-ils s'adresser pour assurer leur soutien? Avez-vous pris quelques précautions? Sinon, ne pensez-vous pas que ce serait une heureuse idée d'y voir maintenant? Et supposons que vous ayez pris quelques précautions: seraient-elles vraiment d'une efficacité suffisante? La veuve et les deux jeunes enfants du soldat canadien perçoivent une pension annuelle de \$384.00. Que vous trouviez ce montant suffisant ou non, c'est ce que nous ne pouvons dire, mais dans l'un ou l'autre cas, nous vous demandons de poser cette question: Désireriez-vous que "votre" veuve

et "vos" enfants touchassent une pension moindre ou plus forte que ce montant?

Reprenons le cas de la famille du soldat. Même si la somme des paiements versés à la veuve et aux enfants ne représente qu'une pension annuelle de \$384.00 pendant quinze ans seulement, le tout représenterait déjà le capital et l'intérêt d'une somme d'environ \$4,000. Et où trouveriez-vous un placement à cinq pour cent, dont le capital et l'intérêt puissent vous procurer un revenu annuel d'une certaine importance?

Pour obtenir un revenu annuel de \$384.00 par année, vous pourriez laisser un placement qui rapporterait un intérêt égal à cette somme; aux taux de 5 pour cent, le montant de ce placement devrait être de \$7,680.

Si ce montant ne vous est pas garanti par des placements certains, vous pouvez vous créer une succession de cette valeur, au moyen d'une dépense relativement minime: l'assurance-vie vous en offre l'avantage. Supposons, par exemple, que votre vie soit assurée pour \$8,000, cette somme sera là pour former un fonds de pension à votre famille lors de votre décès. Cette somme est aussi sûrement garantie que la pension destinée à la famille du soldat, et peut en toute sécurité être placée de façon à rapporter au moins \$400.00 par année, ce qui est beaucoup plus que ce qu'elle vous coûte annuellement. Et tout cela, sans atteindre le capital, les \$8,000.00 restant intacts.

Si on le préfère, les \$8,000.00 pourraient être employés à l'achat d'annuités qui rapporteraient davantage pendant la vie des bénéficiaires. En outre la somme pourrait être convertie en versements annuels ou mensuels, pen-

dant un certain nombre d'années. Prenons une base de quinze ans, comme nous l'avons fait dans le cas de la famille du soldat. Ceci représenterait un revenu annuel garanti de \$650.40, avec profits repartis de la même manière que sur les polices dites vie ordinaire, dividendes annuels. En supposant par exemple que cette série de versements annuels provenant d'une police pour un montant de \$8,000.00, serait commencée en 1916. Le premier versement effectué aurait été de \$650.40, le reste de la somme, \$7,349.60 rapporterait un intérêt suffisant au maintien du versement de \$650.40 mais en plus une augmentation de 1.9 pour cent, soit \$139.55 portant ainsi le versement pour la seconde année à \$789.95. Le revenu annuel ne pourra jamais être inférieur à la somme garantie de \$650.40.

Si vous connaissiez un meilleur moyen que l'assurance pour garantir à votre famille une pension suffisante et certaine, employez-le sans hésiter. Mais il vous sera probablement difficile de le trouver.

LOI LACOMBE

Déposants	Employeurs
C. Léopold Alluist	General Iron and Brick
Chs. Jodoin	Mont. Locom. Works
Maxime Champagne	Muir, T. & Co.
Wm. Decasse	Paterson Mfg. Co.
Cowan, Leslie	Prudential Ins. Co.
Wm. Therrien	Willis Overland Co.
Philippe Ledue	Nap. Léonard
Lanouette Alfred	Dom. Arch. Co.
Jos. Moyen	Montreal Tramways
Joseph A. Renaud	Willis Overland Co.
Francis Paré	Nap. Léonard
Harry Lawson	Dominion Bridge
Olivier Lyrette	Montreal Box Toe Co
Omer Lefebvre	J. Larose, contracteur
Louis Thivierge	C. P. R.
Art. Grand'Maison	Ovlla Côté
David Sarrasin	Pierre Chartrand
Arthur Roeray	La Ville de Montréal
Euclide Drolet	Dom. Bridge Co.
Onésime Labbé	J.-E. Thournier
Gustave Cyr	Mont Loc. Works
Skeofilax (alias Félix)	Michael
The Martique Lunch Co.	
Taylor John	M. Lasky
Alfred Ladouceur	Mont. Tramways
B. J. Cocklin Co., Ltd.	
J.-B. Lamer	Commission du Havre
Cockburn, Herman	Insurance North Amer.
Armand, A.-G.	A. Laporte
Charbonneau, Xaire	St. Lawrence Machine
Imperial Oil	
Jos. Hains	Commission du Havre
Patrick David	Amerlc. Can. Co.
Adélard Decelles	Henri Lacombe

TEL. MAIN 1950

CHAMBRE 405

Collections et Achats de Comptes

HANDY COLLECTION ASSOCIATION: 71A Rue St-Jacques, Montréal

Edm. Chaput, Gérant, BUREAUX DU SOIR: Jos. Mayer, H. C. S.,
1517 Papineau 154 Marquette

Idées qui font vendre les Marchandises



No 2 d'une série de nouvelles primées écrites par des commis

Aucun vendeur expérimenté n'essaye jamais de faire subir un contre-interrogatoire à un client, mais, souvent, une petite enquête faite avec tact permet de réaliser une vente. M. L.-H. Keyser, un pharmacien des plus actifs dont le magasin se trouve au No 48E. de la rue Market, à Blairsville (Pc.), raconte d'une façon intéressante comment une question posée par hasard lui fit savoir que son client était sur le point de quitter la ville pour passer ses vacances dans les montagnes. M. Keyser a une foi complète dans le vieil adage que l'on peut faire deux ventes quand on n'en faisait qu'une précédemment.

Un client entra dans notre magasin et acheta une boîte de cigares.

Je lui demandai s'il s'agissait d'un cadeau. Il me répondit qu'il s'en allait à la chasse et à la pêche dans les montagnes pour ses vacances.

Je lui conseillai d'emporter avec lui un DAYLO Eveready, parce qu'il en aurait sûrement besoin. Il me dit qu'il ne le pensait pas et avait déjà trop de bagages.

"Un DAYLO Eveready, lui répondis-je, ne tient pas beaucoup de place.

"Mettez-le dans un coin de votre porte-habit. Il vous rendra de grands services quand vous chasserez et pêcherez la nuit et autour de la tente pour lire, écrire ou ramasser des objets. Achetez ce petit DAYLO pour \$1. Vous en profiterez beaucoup. C'est une chose infiniment commode quand vous établissez votre campement le soir ou quand vous en partez avant le lever du soleil. Et puis vous n'aurez pas besoin de le nettoyer et de le remplir comme une lanterne à l'huile. Rappelez-vous aussi qu'en achetant un DAYLO Eveready vous ne l'achetez pas seulement pour ce voyage, mais pour de longues années."

Il répondit: "Vous avez de très bons arguments, M. Keyser, mais je ne pense pas faire cet achat. Ce que vous cherchez à me vendre, voyez-vous, c'est comme une automobile: la première dépense est la moins forte. Si j'achetais un DAYLO Eveready il faudrait que j'achète continuellement des batteries."

"Allez-vous laisser croître votre barbe tout le temps, tandis que vous serez là-haut?" lui demandais-je.

"Non, répondit-il, j'emporte mon rasoir de sûreté."

"Vous l'avez acheté pour son utilité, n'est-ce pas?"

"Oui."

"Il vous faut acheter de nouvelles lames quand les vieilles sont usées, n'est-ce pas?"

"Oui."

"Alors vous êtes convaincu que c'est utile et que les lames de rechange sont une nécessité et ne doivent pas être comptées comme dépense additionnelle?"

"Oui."

"Comparez donc maintenant le rasoir avec un DAYLO Eveready. Vous trouverez que le DAYLO vous rendra plus de service qu'un rasoir et que la batterie qui vous sera fournie avec ce projecteur dure à peu près deux mois si l'on en fait un usage ordinaire. Pour vous en servir il vous en coûtera environ une demi-cent par jour, car quand vous aurez besoin d'une nouvelle batterie vous n'aurez que 30 cents à déboursier. Les nouvelles lames de rasoir coûtent \$1. Trois batteries à 30c chaque coûtent moins qu'une douzaine de lames et durent aussi longtemps, sinon plus. La première dépense pour un DAYLO Eveready est de \$1. Votre rasoir vous coûte \$5. Vous vous servez du DAYLO Eveready un grand nombre de fois chaque soir, et ce, sept soirs par semaine. Il est probable que vous ne vous servez pas de votre rasoir plus de trois fois par semaine.

"Autre chose: supposez que vous voulez vous raser un soir quand vous campez. Vous ne pourrez le faire avec la lumière de votre foyer et il est risqué de se fier à la lueur vacillante d'une lanterne à l'huile. Servez-vous simplement d'un DAYLO Eveready et vous aurez toute la lumière dont vous aurez besoin. Qu'en dites-vous?"

"Eh bien! enveloppez-m'en un!"

"Merci. Bonne chance et agréable voyage."

EVEREADY DAYLO

CANADIAN NATIONAL CARBON COMPANY
Limited
TORONTO (ONTARIO)

Ferronnerie, Plomberie, Peinture

Marché de Montréal

LE MARCHE DE MONTREAL

Les changements de prix ne sont pas très nombreux. Les machines à laver, les barattes et les lignes de petits articles sont en hausse. Les clôtures de champ sont plus fermes. Il y a tendance à la hausse pour les sheets et plates, du fait de la rareté continue. Les brosses à lime ont encore augmenté et sont plus que le double de leur prix d'avant la guerre. Dans les marchés du métal, quelques-uns des vieux métaux sont plus abordables de prix, et il y a eu quelque mouvement dans les métaux en lingot, en hausse et en baisse. Les indications sont pour de plus hauts prix pour la gazoline, mais il y a encore rien de définitif à ce sujet. La corde et la ficelle sont fermes. Un avis d'une maison de gros tenant du verre est à l'effet que tous les prix doivent être compris "ex-magasin" et non livraison faite. Ceci indique la fermeté dans cette ligne, mais les prix du verre n'ont pas été changés.

HAUSSE DES BROSES A LIMES

On note une importante avance dans les brosses à limes. Elles sont à présent à \$9.60 la douzaine. Avant la guerre, ces mêmes articles coûtaient \$4.00 la douzaine.

BOIS DE BAMBOU

Les bois de bambous montrent plus de fermeté dans les prix. La grandeur 12 pieds est à présent à \$11.00 le 100; les 14 pieds à \$15.00 le 100; les 16 pieds à \$20.00 le 100; les 18 pieds à \$25.00 le 100, et les 20 pieds à \$30.00 le 100.

LES CLOTURES EN HAUSSE

La clôture de champ "Invincible" est en hausse sur la liste des prix, attendu qu'elle est cotée "net", alors qu'elle bénéficiait habituellement d'un escompte de 5 pour cent.

LES BARATTES EN HAUSSE

Les barattes à baril renversable sont cotées escompte 22½ pour 100 f.o.b. Montréal, Ottawa et Kingston. Ces mêmes sont cotées 25 pour 100 d'escompte f.o.b. Toronto, Hamilton, London et Saint-Mary; tandis que le f.o.b. Saint-Jean, N.-B. n'est coté qu'avec 20 pour 100 d'escompte.

LE VERT DE PARIS PLUS FERME

Le vert de Paris en papiers est coté par une maison 61¢ la livre. Il est difficile d'obtenir à présent ce produit dans un autre emballage.

LES MACHINES À LAVER

Les machines à laver ont été avancées à 45 pour cent hors liste notification, ayant été faite à Montréal.

LES CADENAS

Les cadenas ont enregistré une hausse nouvelle. Les manufacturiers américains les ont augmentés de 10 pour 100. La plupart des manufacturiers prétendent que cette hausse est nécessitée par l'augmentation du coût des matériaux et de la main-d'oeuvre.

CLOUS ET FIL DE FER

Les clous de fil d'acier courants sont encore à une base de \$5.50. Les clous coupés sont à \$5.75 et le fil de fer est coté sur une base de \$6.50. La fermeté prévaut sur le marché, encore qu'il n'y ait pas perspective immédiate de hausse.

FERBLANC ET TERNE PLATE

Il y a une fermeté marquée pour "sheets" et "plates". Les feuilles noires sont rares et une avance prochaine ne serait pas surprenante. La "Terne Plate" vaut \$21.00 pour le I. C. 20 x 28—112 feuilles comme cotée à Montréal. Cette ligne est très rare. Le fer étamé est en hausse.

Feutre et Papier

N'IMPORTE QUELLE QUANTITE

Toitures Goudronnées (Roofing) prêtes à poser, 2 et 3.
Papiers de Construction. Feutre à Doubler et à Tapisser.
Produits de Goudron. Papier à Tapisser et à Imprimer. Papier d'Emballage Brun et Manille.

Fabricants du Feutre Goudronné

"BLACK DIAMOND"

ALEX. McARTHUR & CO., Limited

82 RUE MCGILL

MONTREAL.

Manufacture de Feutre pour Toiture; Rues du Havre et Logan. Moulin à Papier, Joliette, Qué.

Nous sommes les principaux distributeurs des

"DAYLOS" EVEREADY

et nous nous spécialisons dans le service efficace et les livraisons promptes des articles de notre stock complet. Economisez du temps et des frais d'express ou de fret en donnant votre commande à

SPIELMANN AGENCIES REGD.

45 rue Saint-Alexandre, Montréal

Pour jusqu'au calibre 24, 72 x 30 en lots de caisses, on cote à Montréal, \$23.50, et \$24.50 pour du 26. Les cokes américains sont encore plus élevés et cotés à 50c de plus par boîte, base de prix pour le 14 x 20 I. C. Ceci donne la cotation de \$16.50 et il se pourrait qu'on trouve encore les prix en hausse avant longtemps.

CORDE ET FICELLE

Il n'y a pas encore de changement sur le marché pour la corde et la ficelle, encore que les matériaux employés dans leur manufacture soient d'un prix très ferme. Manille est encore cotée sur une base de 37c; Sisal et lathyarn à 26½ de base.

GAZOLINE ET HUILE A CHARBON

La gazoline se vend à 32½c, le gallon Impérial. Pour l'huile à charbon, la Royalite est cotée à 17 cents et la Polarine à 20c. On peut noter cependant que l'huile grossière avance dans le Middle West et qu'on s'attend à des règlements aux Etats-Unis restreignant l'usage de gazoline pour automobiles de plaisance.

PRODUITS DE PLOMB

Les affaires sont calmes dans les produits de plomb. Il y a très peu de demande, car la construction est peu active et les travaux de réparation rares.

Nous cotons:

Montréal—

Tuyaux de plomb, livre019
Feuilles de plomb, 3 livres piéd carré017¾
Feuilles de plomb, 3½ li- vres, piéd carré017¾
Feuilles de plomb, 4 à 6 li- vres, au piéd carré017½
Feuilles coupées ¾c la livre ex- tra, et feuilles coupées à la taille, 1c la livre extra.	
Soudure garantie, la livre042
Soudure commerciale, la li- vre040
Feuilles de zinc, la livre026

FERBLANC

Le ferblanc est plutôt moins cher. On le cote 63c à 64c.

CUIVRE

Le cuivre a tendance à être moins ferme de prix; on le cote 34c à 35c. De grosses commandes ont même été acceptées à 33c.

LE PLOMB

La demande est très faible pour le plomb et les prix ont tendance à la baisse. On les cote de 14c à 15c.

LE ZINC

Le zinc est assez ferme au prix de 11c et 12c.

L'ANTIMOINE

Il y a légère tendance à la hausse pour ce métal qui est coté 20c la livre.

L'ALUMINIUM

Le ton du marché est ferme pour l'aluminium et les prix cotés sont de 64c à 65c.



UNE SESSION

DE LA COUR DU BANC DU ROI

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal.

**LE LUNDI, DIX SEPTEMBRE
prochain, à DIX heures
du matin.**

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AVIS AUSSI à tous les juges de paix, coroner et officiers de la paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les records.

Le shérif,

L.-J. LEMIEUX.

Bureau du Shérif,
Montréal, 20 août 1917.

FER ET ACIER

Nous cotons:	100 liv.
Fer en barre ordinaire . . .	\$ 4.55
Fer affiné	4.80
Fer pour fers à cheval . . .	4.80
Fer Norway	11.00
Acier doux, base	5.05
Acier à lisse, base	5.05
Acier à bandage, base, les 100 livres, 1 pouce ½ x ½ pouce et plus	5.25
Acier à bandage, base, les 100 livres, 1½ pouce x ¾ et moins	5.25
Feuillard, base	5.15
Acier à pince, sans extra	6.50
	La livre
Acier fondu, Black	
Diamond018 0.19
Acier à outil Black	
Diamond018 0.19

MONUMENTS

MARBRE & GRANIT

Spécialités: Sculpture,
Statues, Bas-relief, etc.

J. BRUNET Limitée,
675 Chemin de la Côte-des-Neiges

Charbon

ANTHRACITE ET BITUMINEUX

Expédié par voie ferrée ou voie
d'eau à tous endroits de la
province de Québec.

George Hall Coal Co.
of Canada, Limited
26 rue St-Pierre, Montréal

La Vente des "Bons Chemins"

Avez-vous vu notre publicité sur les Routes?

Elle paraît dans les principaux journaux quotidiens ainsi que dans plusieurs des meilleurs journaux d'agriculture canadiens. Elle accomplit une grande œuvre dont profitera certainement tout commerçant qui tient le "Ciment Canada", car dans la construction des chemins, plus que dans n'importe quel autre emploi du ciment, il y a à faire des ventes de ciment par grandes "quantités". Nous travaillons en faveur des bons chemins parce que le "mouvement des bons chemins" cause un plus grand usage de ciment et parce que nous pouvons démontrer que la véritable bonne route est en ciment. Vous marchand de ciment devriez prendre part au mouvement des "bons chemins" pour les mêmes bonnes raisons. L'un des moyens que vous pouvez employer pour donner votre concours et un concours pratique, c'est de nous avertir quand vous entendrez parler du projet de construire une nouvelle route dans votre voisinage.

Nous serons heureux de nous mettre en communication avec les commerçants progressifs de chaque ville où nous ne sommes pas représentés.

*Adressez-vous au département
de la Publicité de la*

CANADA CEMENT COMPANY, Limited

86 Immeuble du Herald,

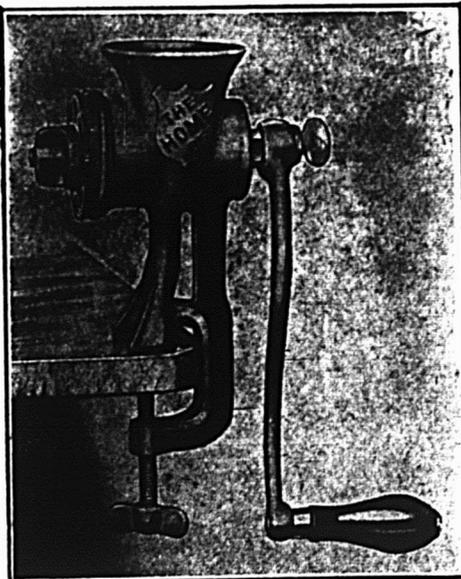
MONTREAL

Vous trouverez ce Hachoir à Aliments
"HOME 65" DE

Maxwell

une des lignes
se vendant le
mieux que vous
avez jamais tenues.

Le hachoir "Home 65" est une nouvelle machine comprenant tous les derniers perfectionnements. Fait dans la grandeur étalon pour famille et bien plus fort que le type ordinaire de hachoir. Le couvercle s'adapte juste, rendant le hachoir imperméable. Le cylindre ouvert du bout le rend facile à nettoyer. Fourni avec différentes plaques coupantes.



MAXWELLS LIMITED, St. Mary's (Ont)

Beurre et Oeufs d'Hiver aux Prix de l'Été!

En se servant de nos pots en grès la ménagère peut conserver de grandes quantités de Beurre, d'Oeufs, de Fruits et de Légumes et, par ce moyen, diminuer les dépenses de la maison pendant les mois où le "prix élevé" est en vigueur.



Attirez son attention sur cette grosse économie et ayez toujours à votre étalage quelques-uns de ces utiles articles de poterie. Il y a en eux un bon bénéfice.

- 8 gallons (à 15c le gal.)
- 10 gallons (à 15c le gal.)
- 12 gallons (à 15c le gal.)
- 15 gallons (à 18c le gal.)
- 20 gallons (à 20c le gal.)
- 25 gallons (à 20c le gal.)
- 30 gallons (à 24c le gal.)
- 40 gallons (à 24c le gal.)
- 50 gallons (à 24c le gal.)

Dimensions de 75 à 500 gallons faites sur commandes seulement.

The Toronto Pottery Co., Limited

617-618 Immeuble Dominion Bank
Rues King et Yonge, TORONTO

Représentant pour le Québec, W.-A. ROGER, 301 rue Saint-Jacques, Montréal.

LA CONSTRUCTION

Fondations de 2 résidences, \$10,000. Avenue Marlowe, Montréal. Propriétaire et contracteur général, J.-H. Hand, 4865 rue Sherbrooke-Ouest. 2 étages, 52 x 40, construction en briques. Toiture: D. Nicholson & Co., 837 rue Saint-Paul-Ouest; électricité: R.-S. Muir & Co., 32 Avenue du Parc. Le reste du travail, contracteur général.

Travaux en cours. — Transformation de magasin, \$26,000; rue Sainte-Catherine-Ouest, Montréal. Propriétaire: Morgan Realities, 473 Avenue Union. Conarteteur général: G.-C. Henry Morgan & Co., Ltd., 105 Côte du Beaver Hall. Tous les travaux sous contrat général.

Contrat adjugé. — Annexe à résidence, \$4,000; 350 rue Saint-François, Québec. Propriétaire: Ludger Duchaine, même adresse; arch., Myrand, bâtisse du parlement, 1 étage ajouté, 34 x 38. Annexe, 2 x 12 à 19, construction en pierre, bois et briques. Contrat pour chauffage pas encore donné.

Travaux en cours. — Shawinigan Falls; propriétaire: The Canadian Alcolite Co. Les propriétaires font les travaux. Pas d'offres demandées.

Travaux en cours. — Résidence, \$1,000; 133 rue Sainte-Thérèse, Québec. Propriétaire: X. Robitaille, 268 rue Franklin. Entrepreneur général: Alf. Renaud, 6 rue Bonaventure. 2 étages, construction en briques et charpente, fondation en ciment, murs en ciment plaster, toiture en feutre et gravier.

Résidence, \$5,000, coin Sainte-Marguerite et 50 rue Saint-Dominique, Québec. Propriétaire et entrepreneur général: Jos. Blais, 50 rue Saint-Dominique, 3 étages, 34 x 42, construction en brique.

Le propriétaire reçoit des offres pour la toiture, les travaux de plomberie, de peinture et d'électricité.

Travaux en cours. — Réfection de résidence, \$2,200; 257 Grande Allée, Québec. Propriétaire, E. Gagnon, 257 Grande Allée. Entrepreneur général: Ed. Paquet et Cie, 16 rue Couillard.

Un étage ajouté à résidence, \$1,200. O'Connor, Québec. Propriétaire: Vict. Châteauevert, 375 rue Saint-Jean. Entrepreneur général: L.-D. Vézina, Registered, 158K, Saint-Patrick.

Deux résidences, rue Lafrance, Québec. Propriétaire et entrepreneur général: Lavoie et Fr., 56 rue Jeanne d'Arc.

Le propriétaire est sur le marché pour 75,000 lattes et 250 livres de mortier.

Travaux à exécuter. — Addition et annexe à résidence, \$1,000, 268 Morin, Québec. Propriétaire: Art. Laine, 268 rue Morin. Entrepreneur général: Ad. Guérard, 40 rue Montmagny.

Conversion d'un hôtel en magasin, \$3,000, rue Saint-Jean, Québec. Propriétaire: H. Demers, 43 rue Saint-

Augustin. Entrepreneur général: L. Boivin, Registered, 202 rue Richelieu.

Réparations à résidence, \$1,000. — 96 rue Crémazie. Propriétaire: Aug. Cantin, 96 rue Crémazie. Entrepreneur général: P. Parads, 236 rue d'Aiguillon. Réparations générales. Nouvelle toiture en ferblanc et asbeste.

Résidence, \$5,000. — 3e Avenue, Québec. Propriétaire et entrepreneur général: C.-O. Laviolette, Chemin de la Canardière. Le propriétaire est acheteur de 200,000 briques communes en vue de la construction de 3 ou 4 résidences, au printemps.

Pertes par le feu. — Magasin de nouveautés, Waterlo, Québec. Propriétaire: Neil Frères. Pertes, \$9,000. Recommencera affaires dans nouveau local et aura besoin de comptoirs, de glaces, d'appareils d'électricité, de chauffage, etc.

Fondations de 2 résidences, \$8,000, avenue Girouard, Montréal. Propriétaire et entrepreneur-général: John-H. Hand, 4865 rue Sherbrooke-Ouest. 2 étages, 50 x 70, construction en briques. Toiture: D. Nicholson & Co., 837 Saint-Paul-Ouest; électricité: R.-S. Muir & Co., 32 avenue du Parc. Le contracteur général fait le reste du travail.

Offres ouvertes. — Manufacture de glace, etc. Hudson, Qué. Propriétaire: Canadian Ice Co., 99 rue Inspecteur, Montréal. Offre souverte aussi pour érection de bâtisses détruites par le feu; machinerie également nécessaire. Plans et spécifications à 99 rue des Inspecteurs, Montréal.

Travaux en cours. — Collège, \$41,000. Loretteville, Qué. — Propriétaire: Immeuble de l'école. Président: A. Gagnon. Secrétaire: A. Moisan. Architecte: G. Saint-Michel; département des travaux publics, Québec. Entrepreneur-général: Ad. Paquet, Saint-Casimir, Comté de Portneuf, 4 étages, 80 x 60. Construction en pierre et brique. Electricité, plomberie, chauffage:

J.-B.-A. Lachance, 58 Sainte-Marie, Lévis. Peinture: Arthur Verret, Loretteville. Le contracteur général désire cotations pour lattes, célinite et papier pour toiture.

Information supplémentaire: Manufacture de boîtes, \$60,000, Trois-Rivières, Qué. (Rue Bellefeuille). Propriétaire: "Three Rivers Box Co., gérant: M. N. Gilbert, D'Israël, Qué. — Architecte: U. Asselin, 174 rue Notre-Dame. 2 entrepôts: 1½ étage, 150 x 70; construction en briques plastiques. 1 scierie, 1½ étage, 100 x 40. Les propriétaires sont sur le marché pour des tours pour tourner des tinettes ouvertes pour les bonbons et le beurre.

Ecole (Saint-Patrick), \$137,000, Québec (rue Salaberry). Propriétaire: Commission scolaire. Président: J.-B. Morrissette. Secrétaire-trésorier: Ant. Taschereau. Architecte: G.-A. Tanguay, 20 rue d'Aiguillon. Des offres seront demandées pour la construction des fondations. Les offres seront ouvertes à la prochaine assemblée et les travaux commenceront cet automne. Les fondations devront coûter environ \$10,000.

Travaux à une église près de Terrebonne, \$15,000. Propriétaires: marguilliers de Saint-François-de-Salles. Architecte: C. Bernier, 70 rue Saint-Jacques, Montréal. Contracteur général: L.-G. Fauteux, Saint-Benoit, Qué.

Ecole à Québec (paroisse Saint-François-d'Assise). Propriétaire: Commission scolaire. Président: J.-B. Morrissette, 72 Saint-Pierre. Secrétaire-trésorier: Ant. Taschereau. Un comité composé du président, de l'architecte et des Commissaires Côté et Chapleau est appointé pour la location d'une école temporaire pour 300 élèves. Des meubles seront probablement demandés par soumission.

Remington UMC

Les bons sportsmen connaissent bien ce nom et achètent largement partout où ils voient les articles Remington UMC exposés.

Les fusils à plombs, carabines, cartouches à balle et cartouches à petits plombs chargées de Remington constituent une ligne complète qui satisfait tous les goûts et besoins en fait d'armes et de munitions.

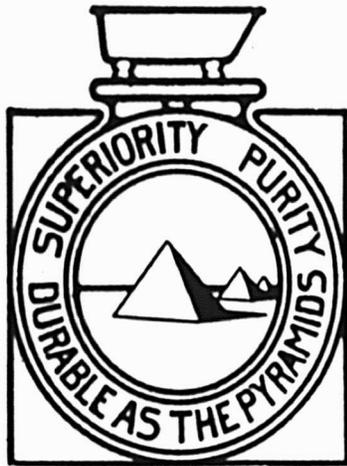
Chez tous les marchands en gros.

REMINGTON UMC of CANADA
LIMITED

WINDSOR (CANADA)



Ne Permettez pas de Substitution



Insistez pour avoir

Les Garnitures Hygiéniques **PORT HOPE**

Ce sont les meilleurs Articles Emaillés faits en Canada et ils peuvent être fournis par tout marchand en gros si vous insistez afin de ne recevoir que des garnitures portant nos étiquettes.



PORT HOPE SANITARY MANUFACTURING COMPANY

SALLES D'ÉCHANTILLONS

LIMITED

TORONTO

MONTREAL

WINNIPEG

VANCOUVER

Bureau et salles d'échantillons de Montréal, 234 Cote du Beaver Hall. Telephone Up 5334.



Cela vous Aide à Vendre d'Autres Articles

La demande pour l'O-CEDAR POLISH est forte et constante par tout le Canada. Chaque femme connaît l'O-Cedar Polish; des foules de femmes ne veulent pas se servir d'autre chose pour leurs meubles.

Faites savoir à ces femmes que vous l'avez en stock et vous serez surpris du grand nombre de nouvelles clientes que l'

O-Cedar Polish

Étalages de Vitrine et de Comptoir et Étagère de Plancher

Nous avons préparé spécialement pour votre usage une splendide Enseigne Électrique, un Étaage de Comptoir et une belle et commode Étagère de plancher. Demandez des renseignements à votre fournisseur.

attirera dans votre magasin, et plus que satisfait du beau et constant bénéfice réalisé à la fin de chaque mois, grâce à un article qui se vend presque de lui-même.

THE CHANNELL CHEMICAL COMPANY, LIMITED

369 Avenue Sorauren, Toronto

LES TRIBUNAUX

ACTIONS EN COUR SUPERIEURE.

PROVINCE DU QUEBEC

Muskoka Wood Mfg. Co., Ltd. v. L. Beaudry, \$372.
 Mathilda Pearson et vir v. Cie Immobilière du Canada, \$2,000.
 Harris Abattoirs Co., Ltd v. Jos. Higgins, \$204.
 Morgan & Lavery v. J.-R. Patry, \$127.
 Patterson & Lavery v. Marcel Boudier, \$190.
 Patterson & Lavery v. J.-A. Labadie, \$128.
 Patterson & Lavery v. E. Saint-Denis, \$129.
 Machine Builders Ltd. v. Can. Maple Exchange, \$112.
 Jacques Bourdon v. Carlton Construction Co., \$451.
 Eustache Robidoux v. Carlton Construction Co., \$107.
 J.-B. Doré & Fils v. Carlton Construction Co., \$294.
 Caroline Desrochers v. T.-Edmond Langlois, \$625.
 G.-E. Brown esqual v. Geo. P. McClnock et L.-D. McClnock, \$547.
 Chas. Fecteau v. Hepburn Brothers, Ltd, \$2,000.
 Sam. Herman v. H. Rosenfield, \$500.
 Z. Pesant v. E. Sigouin, \$135.
 Beaudoin Ltd v. Geo. Noël, \$199.
 Ed. Ladouceur v. J.-Hervé Savaria, \$125.
 Rosaire Corval v. Jules Ratxkouski, \$5,868.
 J.-B. Jodoin et al v. Summerlea Land Co., Inc., \$420.
 G. & S. Kassab & Co. v. H. Sauriol, \$300.
 Frank Levasseur & Co. v. J.-B.-A. Bissonnette, \$107.
 Bournival & Co. v. Arthur Brunelle, \$191.
 Antonio Froli v. James Michetts, 1ère classe.
 R.-P. O'Donoghue v. Amédée Daignault, \$900.
 J.-A. Chevrier v. Commission Ecoles Catholiques, \$765.
 C.-W. Lindsay Ltd v. Jeannette Lewis, \$133.
 Geo. Orakas v. Thomas Strathapoulos, 1ère classe.
 Claye Winberg et vir v. Morris-W. Imbaum, \$359.
 F. Lusignan v. Camille Lusignan, \$354.
 McLaughlin Carriage v. Chas.-R. Grohé, \$175.
 Yvon Lamarre v. N. Mathews, \$100.
 L. Lafrance v. Vict. Lalonde, \$117.
 Smart Style Cloak Co. v. Edna Taggart et Vogue Specialty, \$218.
 Decelles & Durocher v. A. Désirard et Jos. Demers, \$268.
 Jas.-W. Jamieson & Co. v. Nash & White, Lt., \$221.
 Mathilda Pearreault et vir v. M.-Aimé Handfield, \$1,000.
 Ferd. Roy v. David Rochon, \$240.
 Adéline Pharand v. Ludovic Voisard, 1ère classe.
 B.-S. Allen v. H.-W. Bockfield, \$150.
 Mackay Realty Inc. v. Darsino Hémond, \$250.
 A.-B. Durocher esqual v. Clara Fontaine, 4me classe.
 J.-C. Lacombe v. Wm. Tremblay et Arthur Tremblay, \$175.
 Greater Montreal Land Investment Co. Ltd. v. Blanche-Adéline Ayotte, \$163.

Lamothe, G. & N. v. Royal Agriculture Schools, \$156.
 Z. Pesant v. A. Sigouin, \$125.
 Proctor & Gamble Distributing Co. of Can. v. John Enlow, Jos. Dwyer, Nicolas-D. Lontas et Ideal Laundry, \$123.
 Z. Pesant v. Ovide L'Archevêque, \$350.
 Rachel Lecker v. Ephraïm Rosenfield, Max. Lichterman, Aaron Pervin, C. Druickman et Congrégation Shamrinn Labokir, \$110.
 Aldérie Charbonneau v. Nap. Sénécal, \$504.
 Jérémie Gravel v. Levi Martin, 1ère classe.
 Wm. Gray & Sons Campbell, Ltd v. Andrew Keys, \$115.
 Mary Higgins v. Ville de Montréal, \$600.
 Lord Athalstan v. James-H. Maher, \$1,745.

JUGEMENTS EN COUR SUPE. RIEURE PROVINCE DU QUEBEC

M. P. S. Corp. v. Montreal Investment & Construction Co. Ltd, Montréal, \$267.
 L. Meckay v. A.-H. Cederberd, Montréal, \$240.
 S. Vollée v. Nelson Guindon, Montréal \$2,137.
 Exilda Deslandes v. J.-B. Fortier, Montréal, \$301.
 M. Barbeau v. J.-B. Barbeau, Clodomir Montréal Alex Hébert, Laprairie et Jos.-François dit Barrette, Saint-Constant, \$32.
 Nap. Trudeau v. Albini Dufresne, Montréal, \$175.
 Robillard & Co. v. Léon Bélec, Montréal, \$101.
 N. Deslauriers v. J. Brouillette, Maisonneuve \$210.
 M. Lachance v. J. Proulx, Montréal, \$110.
 M. Grossman v. H. Lonn, Montréal, \$117.
 J.-C.-H. Dussault v. Arthur-C. Courchesne, Montréal, \$1,462.
 Max. Grossman v. Oslas-L. Kerner et Standard Suspender Co., Montréal, \$176.
 Peter Cohen et al v. M. Schactman, Montréal, \$176.
 Beods Flundy Co'y v. Moses Liverman et Montreal House Furnishing Co., Montréal, \$185.
 Young & Hofman & McGill College v. Welland Hotel Ltd, Montréal, \$281.
 J.-T. Roy v. Henri Payette, Montréal, \$119.
 Emily Williams v. Davidson Hadden, Montréal, 1re classe.
 Cie H. Fortier, Ltd v. Jos. Tardif, Shawinigan Falls, \$156.
 Wm. Gray & Sons Campbell Ltd v. Albert Plamondon, Saint-Raymond, \$121.
 Mary-R. Thomson v. Hannah Pierce, et Mme Sam. Wolsey, Winnipeg, \$107.
 J. Lamoureux v. A. Blouin, Montréal, \$182.
 Alce-G.-P. Siaki & Co. v. Herbert-E. Vipond, Montréal, \$450.
 W.-H. Starratt v. Bertie Starratt, Mme R.-J. Leslie, Cambridge, Mass., Alcide-J. Gaudet et R.-J. Leslie, Amherst, \$200.
 Abraham Sommer v. Oswald Mowatt, Westmount, \$200.

Wm.-M. Bucks et al v. A. Charness et J. Levitt, Montréal, \$123.
 Beaudoin Ltd v. J.-A.-H. Hébert, Montréal, \$371.
 Albert Lajeunesse v. H.-A. Gingras, Montréal, \$188.
 St. Lawrence Flour Mills v. O. Lafortune, Montréal, \$429.
 P.-G. Dance v. S.-C. Levy et Colville Confectionery, Montréal, \$330.

ACTIONS RETOURNEES EN COUR DE CIRCUIT DANS LA PROVINCE

S.-L. Routtenberg & Co. v. Eugène Mathieu, Maisonneuve, \$31.
 Wm. Gray & Sons Campbell Co., Ltd. v. Absalon Lépine, Rapide de l'Original, \$16.
 International Harvester Co. of Can., Ltd v. Téles. Brodeur, South Roxton, \$30.
 International Harvester Co. of Can., Ltd v. Jos. Rhomas, L'Annonciation, \$25.
 Rock City Tobacco Co., Ltd v. Henri Laviolette, Pointe-A-la-Garde, \$26.
 A.-S. Poirier & Co. v. J.-W. Marleau, Saint-Just, Newton, \$39.
 A.-S. Poirier & Co. v. P. Thomas, Saint-R. d'Amherst, \$4.
 J.-I. Lamarre v. L.-A. Charbonneau, Longueuil, \$43.
 E. Laplante v. M.-Adolphe Picard, Sainte-Thérèse Bl., \$5.
 E. Laplante v. Jos. Picard, Sainte-Thérèse Bl., \$17.
 Montreal Tea Co. v. M. Arthur Gauthier, Montréal, \$36.
 A. Brossard v. A. Molleur, Montréal, \$26.
 J.-E. Ouellette v. Quong Sung Wing, Montréal, \$14.
 J.-E. Ouellette v. Geo. Moffat, Montréal, \$28.
 J.-A. Beaulieu v. Henri Plante, Montréal, \$82.
 W. Drouin & Co. v. G. Dupuis, Montréal, \$6.
 Jos. Roussel v. M. Blondeau, Montréal.
 T. Clermont v. E. Demers, Montréal, \$2.
 W. Drouin v. C. Boudrillat, Montréal, \$2.
 W. Drouin v. J. Roy, Montréal, \$24.
 H. Chorush et al v. L. Berger, Montréal, \$20.
 Beaudoin Ltd v. Philius Moisan, Montréal, \$18.
 P.-A. Gagnon v. A. Tremblay et al, Montréal, \$10.
 P. Volofsky v. Mlle S.-L. Holland, Montréal, \$6.
 S. Gold et al v. John Scott, Montréal, \$50.
 J.-A. Cousineau v. R.-N. Sévigny, Montréal, \$50.
 S.-L. Routtenberg & Co. v. Alfred-A. Todd, Montréal, \$23.
 B. Morneau v. W. Leppé, Montréal, \$18.
 Geo. Gellatly v. J. Lancaster, Montréal, \$9.
 Bell Telephone Co. v. Geo. Martel, Montréal, \$65.
 D. Martel, N.P. v. A. Laframboise, Montréal, \$60.
 Wm.-G. Reilly v. Succession Charles Nord, Montréal, \$50.
 J.-E. Perron v. H. Jalut, Montréal, \$36.

Tôles Galvanisées

"Queen's Head"

Le type du genre connu depuis un
demi-siècle.
Jamais égalé comme qualité.

A. C. LESLIE & CO., LIMITED
- MONTREAL -

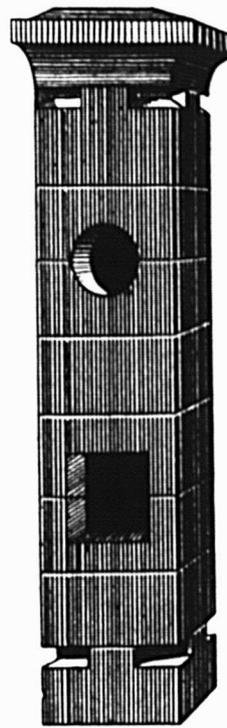
En annonçant leurs marchandises
dans

LE PRIX COURANT

les manufacturiers et les commerçants en gros peuvent
être sûrs de faire une

PUBLICITE PROFITABLE,

car notre journal est lu régulièrement par la plupart
des marchands canadiens-français.



PARFAITE
IMPERMEABLE
DURABLE

L'Hiver est le Règne de la Cheminée

La meilleure et la plus populaire
des cheminées est la cheminée

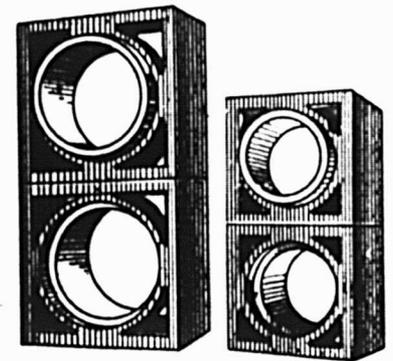
"PERFECTION"

Manufacturée par

C. E. Laflamme

SAINT-JEROME, P.Q.

Ecrivez-nous et vous verrez la bon-
ne marge de profits qu'elle vous
procure.



VENTES PAR HUISSIER

NOTA. -- Dans la liste ci-dessous,
les noms qui viennent en premier lieu
sont ceux des demandeurs, les sui-
vants ceux des défendeurs; le jour,
l'heure et le lieu de la vente sont
mentionnés ensuite et le nom de
l'huissier arrive en dernier lieu.

Joseph Dufresne, Napoléon Dugas, 30
août, 10 a.m., 531 Sherbrooke-Est,
Coutu.

Strathcona Fire Ins. Co., J.-H. Rous-
seau, 27 août, 10 a.m., 90 Saint-Jac-
ques, Desroches.

Commissaires d'Ecoles de la Municipa-
lité de Saint-Martin, Harry Tanne-
baum, 28 août, 10 a.m., 2632 Espla-
nade, Gravel.

Jacques Caty, J.-B. Sanscartier, 28
août, 10 a.m., 83 Saint-André, Gra-
vel.

D. Bourassa, G. Charretier, 28 août, 1
p.m., 8 ruelle Danseau, Gravel.

U. Gauthier, Alf. Campeau, 28 août, 11
a.m., 2426 Cartier, Gravel.

J.-O. Tremblay, J. Savaria, 28 août,
1 p.m., 7 Ruelle Vallée, Gravel.

A. Roy, F. Gagnon, 29 août, 10 a.m.,
416 Létourneux, Dorion.

Michael Adelstein, Kalinos Forsy, 30
août, 10 a.m., 157 Dorchester-Est,
Pauzé.

P.-G. Dugré, Alp. Desjardins, 30 août,
326 Mont-Royal, Pauzé.

Jos. Dufresne, Nap. Dugas, 30 août,
531 Sherbrooke-Est, Coutu.

J.-N. Ouellette, C.-R. Trempe, 30 août,
154 Cinquième Avenue, Viauville,
Gravel.

J.-M. Aird, Léon Lévy, 27 août, 10 a.
m., 263 Amherst, Lauzon.

Mme A. Carrière, Lée. Mme Clara
Gauthier, 27 août, 10 a.m., 387 Saint-
Laurent, Bissonnette.

Harold-B. Lee, W.-S. Perrault, 27 août,
11 a.m., 4330 Avenue Lachine, Lalon-
de.

Pinsker Loan Association, L. Kushner
etal, 27 août, 10 a.m., 691 Coloniale,
Steinman.

S. Croysdill, C. Duluth, 28 août, 10 a.
m., 1792 Notre-Dame-Ouest, Nor-
mandin.

J. Greff, H. Litvark, 28 août, 11 a.m.,
550 Drolet, Steinman.

Fé Sapiro, Eug. Korendo, 28 août, 11
a.m., 131 Island, Steinman.

Leblen-Beaudry, Kappel-Coupe, 30
août, 10 a.m., 1392 Clarke, Racine.

VENTES PAR SHERIF

Commissaires d'Ecoles pour la mun-
icipalité de Côteau Saint-Pierre v.
Upper Lachine Road & Notre-Dame-
de-Grâces Land Co., Ltd., sub lots 22
à 41 seront vendus le 30 août à 2 heu-
res p.m. dans le bureau dushérif.

Geo. Kydd v. Wilson Ayotte, un lot
à Molson Park, sur la rue Harold. La
vente se fera le 31 août à 10 heures
du matin dans le bureau du shérif.

Révèrend E.D. Dufault v. Cie de
Crèmerie Homo Ltd, un lot sur la rue
Gosford, étant les lots 486-487-488 du
lot 328 subdivisé de la Côte Saint-
Louis, sera vendu le 30 août à 11 heu-
res s.a.m., dans le bureau du shérif.

Polyxene, Beaudry, Leman v. Abra-
ham Loyer, deux lots sur 5e avenue à

Rosemont, et étant les lots 1265-1266
du lot 170 de la Côte Visitation et
étant civiquement les Nos 404a, 404b,
404c, 404d, 404e, sur la 5e avenue, se-
ront vendus le 20 septembre à 10 heu-
res a.m., dans le bureau dushérif.

Michael Clark v. Héritiers de feu
Mlle Bridget Clarke, un lot sur la rue
Drummond dans le quartier Saint-
Georges, étant partie du lot subdivisé
4 du lot 1504 du quartier Saint-Antoi-
ne, étant civiquement le No 59 de la
rue Drummond, sera vendu le 20 sep-
tembre, à 11 heures du matin, dans le
bureau dushérif.

Déliha Bertrand v. Corrado Vialon-
ga, Guiseppe Di Pietro, un lot sur la rue
Berri, étant le lot 15 du lot subdivisé
2643 de Saint-Laurent, sera vendu le
30 août à midi, dans le bureau du shé-
rif.

Damase Larose v. Alex. Gingras,
deux lots, étant les lots 537 et 538 du
lot 2643 sur la rue de Gaspé, seront
vendus le 30 août, à 10 heures du ma-
tin, dans le bureau du shérif.

Henri Girard, curateur, v. J.-E.-Z.
Bénard, insolvable et The Trust &
Loan Co. de Loan Petition, les lots sur
la quatrième avenue, à Viauville, étant
les lots 1141 à 1146 du lot subdivisé 19
du Village d'Hochelaga, seront vendus
le 30 août à 3 heures de l'après-midi,
dans le bureau dushérif.

Gust. Gravel v. J.-A. Benner & Sa-
muel Berling, une terre sur la rue
Saint-Laurent, étant partie du lot 82
et 819 du quartier Saint-Laurent, se-
ra vendue le 20 septembre à midi,
dans le bureau du shérif.

Table Alphabétique des Annonces

Assurance Mont-Royal 20	Canadian Shredded Wheat 5	Gagnon & L'Heureux . 30	McArthur, A. 23
Baker & Co. (Kalker). 8	Caron, L.-A. 30	Garrand, Terroux & Cie 30	Maxwells Limited . . . 25
Banque d'Hochelega . 18	Channel Chemical . . . 27	Genesee Pure Food . 15	Montbriand, L.-R. . . . 30
— Nationale 18	Church & Dwight . . . 4	Gillet Co. (Ltd.) E. W. 10	Nova Scotia Steel Co. 18
— Molson 18	Church & Dwight . . . 4	Gonthier & Midgley . 30	Port Hope Sanitary . . 27
— Provinciale . . . 18	Cie d'Assurance Mu- tuel du Commerce 20	Gouvernement Provin- cial 24	P. Poulin & Co. 30
Benoit et de Grosbois . 20	Clark, Wm. 8	Hall Coal 24	Remington Arms . . . 26
British Colonial Fire Ass. 20	Cluett, Peabody, 4	Handy Collection Asso- ciation 21	Robin Hood Co. Couverture
Brodeur A. 8	Collège St-Anselm . . . 19	Hamilton Stencil Co. Couverture	Rolland & Fils, J.-B. . 30
Brodie & Harvie 8	Connors Bros. 10	Heinz 7	St-Amour, Ernest . . . 30
Brunet, J., Ltée 24	Cottam Bird Seed . . . 30	Imperial Tobacco . . . 11	St. Lawrence Sugar Co 9
Canada Cement 25	Couillard, Auguste . . . 30	Jonas & Cie, H. Couverture intérieure	Spielmann Agencies . 23
Canada Life Assurance So. 20	Dionne's Sausages . . . 8	Laflamme, C.-E. 29	Sun Life of Canada . . 20
Canadian Milk Pro- ducts Co. 5	Dom. Canners (Ltd). . 3	La Prévoyance 20	Toronto Pottery 25
Canadian National Car- bon 22	Eddy E. B. & Co. 9	Leslie & Co., A. C. . . . 28	United Shoe Machinery Co. (Ltd.) . Couverture
Canadian Salt 7	Escott 8	Liverpool-Manitoba . . 20	White Horse Scotch . . 17
	Esinhart & Evans . . . 20	Mathieu (Cie J.-L.). . . 8	Western Ass. Co . . . 20
	Fontaine Henri 30		
	Fortier Joseph 30		

Maison fondée en 1870
AUGUSTE COUILLARD
 IMPORTATEUR DE
 Ferronnerie et Quincaille. Verres à Vitres, Peinture, etc.
 Spécialité: Poêles de toutes sortes
 Nos 232 à 239 rue S.-Paul
 Ventes 12 et 14 S.-Amable, MONTREAL

La maison n'a pas de commis-voyageurs et fait bénéficier ses clients de cette économie. Attention toute spéciale aux commandes par la malle. Messieurs les marchands de la campagne seront toujours servis au plus bas prix du marché.

L.-A. CARON, Téléphone Bell
 MAIN 2576
 Comptable licencié
 Institut des Comptables et Auditeurs de la Province de Québec.
 48, Notre-Dame-O., Montréal.

PAIN POUR OISEAU est le "Cottam Bird Seed" fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs en gros.

JOSEPH FORTIÉ
 Fabricant-Papetier
 Atelier de reliure, reliure, typographie, relief et gaufrage, fabrication de livres de comptabilité. Formules de bureau.
 210 OUEST RUE NOTRE-DAME
 (Angle de la rue S.-Pierre, MONTREAL)

New Victoria Hotel
 H. FONTAINE, Propriétaire
 QUEBEC
 L'Hôtel des Commis-Voyageurs.
 Plan Américain. Taxe, à partir de \$2.50

GARAND, TERROUX & CIE
 Banquiers et Courtiers
 48 rue Notre-Dame Ouest, Montréal

L.-R. MONTBRIAND
 Architecte et Mesureur,
 230 rue S.-André, Montréal.

ERNEST ST-AMOUR
 Curateur et Liquidateur de Faillites
 Commissaire pour Québec
 Edifice Banque de Québec
 No. 11 Place d'Armes, MONTREAL
 Téléphone Main 3285.
 Chambres 713-714.

GEO. GONTHIER H. E. MIDGLEY
 Licencié Inst. Comptable Comptable-lac sp et
GONTHIER & MIDGLEY
 Comptables et Auditeurs
 188 RUE S.-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL
 Téléphone MAIN 2701-519
 Adresse télégraphique "GONTLEY"

GAGNON & L'HEUREUX
 COMPTABLES LICENCIÉS
 (CHARTERED ACCOUNTANTS)
 Chambres 315, 316, 317, Edifice
 Banque de Québec
 11 Place d'Armes, MONTREAL
 Téléphone Bell Main 4912.
 P. A. GAGNON, C.A.
 J.-ARTHUR L'HEUREUX, C.A.

Ouverture des Classes

Fournitures classiques, Cahiers d'exercices, papier qualité supérieure, Papier Écolier, Bloc-Notes, Cahiers d'exercices, Papier, Papeterie, Plumes, Crayons, Ardoises, Boîtes d'écoliers, etc., etc.

Demandez échantillons et prix à
La Cie J.-B. Rolland & Fils
 53 RUE SAINT-SULPICE, MONTREAL

Volaille Vivante, Oeufs Frais
 Pondus et Plume
 Demandés par
P. POULIN & CIE
 MARCHE BONSECOURS, MONTREAL
 Remises Promptes Pas de Commission
 Demandez les prix par lettre

VOTRE

USMC

GARANTIE

POUR LA

QUALITÉ

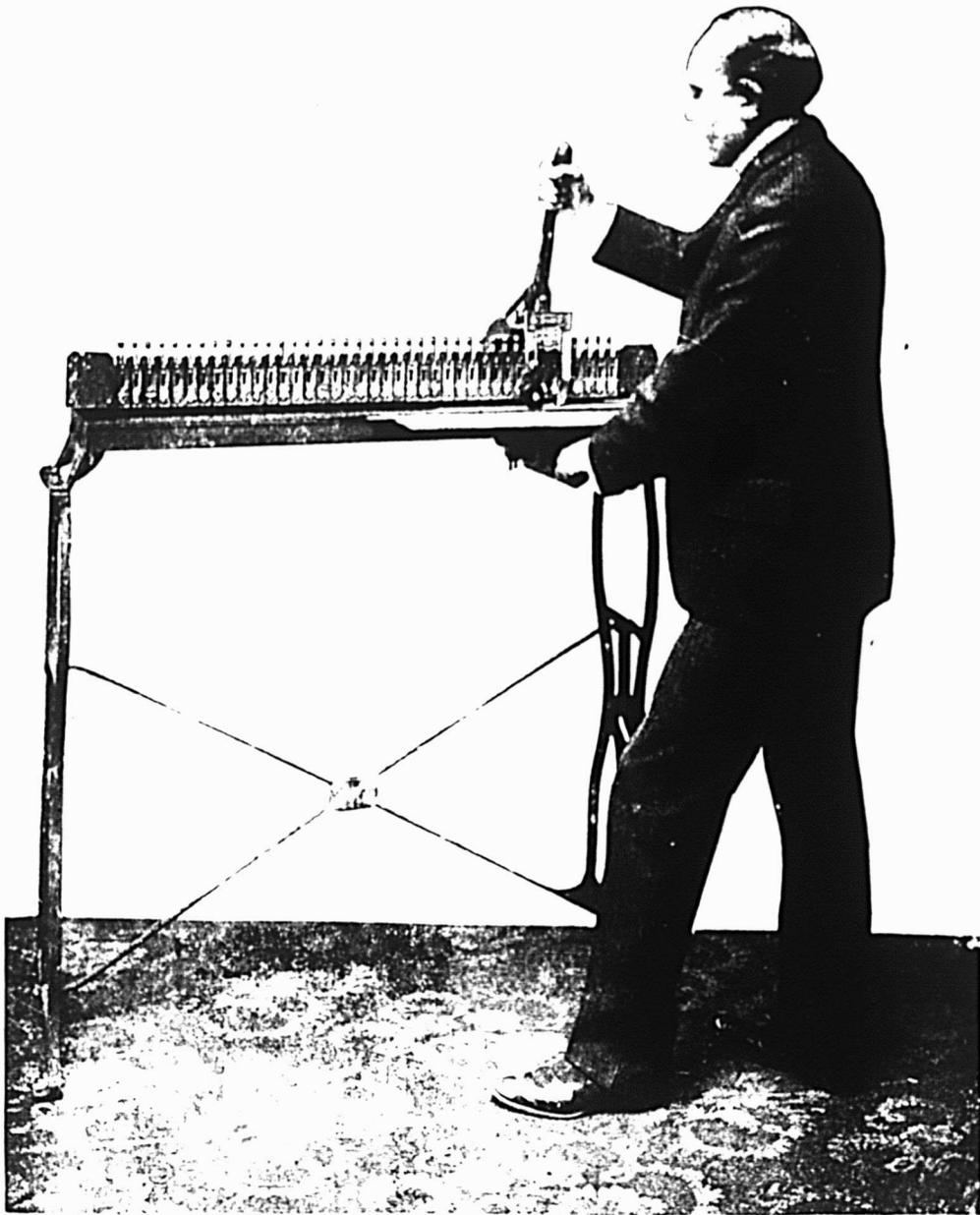
**United Shoe Machinery Company,
of Canada, Limited**

28 rue Demers, Québec - P. O.
Kitchener - Ont. - 179 rue King Ouest

122 rue Adélaïde Ouest,
TORONTO

MONTREAL - P. O.
Avenue Bennett et rue Boyce.
MAISONNEUVE

Coupez vos Propres Patrons sur une Machine à Patrons Bradley



Economisez du temps, de la main d'oeuvre et de l'argent.

Decoupez un patron en moins d'une minute.

Cela prévient les retards lorsqu'on attend pour des patrons en métal que l'on a commandés.

Cela empêche les pertes d'envoi qui surviennent par suite d'une adresse illisible.

Cela plaira à vos clients et ajoutera à votre réputation de commerçant moderne et progressif.

Des centaines d'expéditeurs importants emploient à présent cette machine et la recommandent.

The Hamilton Stamp and Stencil Works, Limited
HAMILTON et TORONTO

Vente pour la Puissance du Canada

Circulaires descriptives sur demande.